



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1779 JEUDI 11 JUILLET 2013

APPUI MULTISECTORIEL

Une Maison de la coopération allemande à Bukavu

Inauguré le 26 juin sur l'Avenue de la montagne à Nguba, dans la commune d'Ibanda, le nouvel édifice se veut un symbole d'engagement de la coopération allemande vis-à-vis de la province du Sud-Kivu qui constitue un axe prioritaire de son action en RDC. Il y sera développé un « programme pour la conservation de la biodiversité ainsi que pour le renforcement du secteur de la santé ». La réinsertion économique des jeunes défavorisés du Maniema et du Sud-Kivu fait également partie des activités qu'entend développer cette structure de coopération entre l'Allemagne et la RDC. La Maison allemande confortera, par ailleurs, la cohabitation des différents programmes et acteurs allemands déjà engagés dans le renforcement des capacités dans divers domaines en vue d'un meilleur développement du pays.

Page 12

TAEKWONDO

La RDC sera au championnat du monde à Mexico

Les Léopards taekwondo de la RDC vont participer, du 16 au 20 juillet à Mexico, aux championnats du monde de cet art martial d'origine coréenne. La délégation congolaise a quitté Kinshasa le 7 juillet pour Nairobi, en route pour la capitale mexicaine, apprend-on des sources de la Fédération congolaise de taekwondo.

Trois semaines auparavant, la RDC avait pris part à la 9ème édition du championnat du monde francophone organisé du 15 au 17 juin à la maison des compétitions Phan Dinh Phung, à Hô Chi Minh-Ville au Vietnam où les Léopards ont gagné neuf médailles. Ce fut une belle performance par rapport à la 8ème édition à Abidjan où les athlètes de la RDC avaient glané six médailles dont deux en argent et quatre en bronze.

Page 14

CONCERTATIONS NATIONALES

Des correctifs à apporter à l'ordonnance présidentielle



Une réunion de l'opposition en prévision des concertations nationales

Dans sa forme actuelle, cette ordonnance présente certaines faiblesses de nature à compromettre la tenue et la mise en œuvre effective des conclusions et recommandations issues des concertations nationales. C'est ce que pense l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) qui, dans un communiqué, plaide pour une révision des termes du décret présidentiel. L'ONG met en garde contre toute velléité tendant à transformer ces assises en un lieu de partage du pouvoir ou de mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Un autre sujet de plaidoyer pour l'Asadho : une représentation juste et équitable de toutes les composantes, y compris les groupes rebelles. Pour cette association, ces travaux devront produire un cahier de charge que le gouvernement devra exécuter pour le bien de tous les Congolais, particulièrement pour ceux de l'Est qui subissent les affres de la guerre depuis 1996. Toutes les forces socio-politiques du pays ont été exhortées à faire pression pour obtenir l'amélioration de l'ordonnance précitée.

Page 12

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Assistants et chefs des travaux débrayent



Une vue de l'université de Kinshasa

Les chefs des travaux, assistants et chargés de pratique professionnelle observent depuis le début de la semaine, une grève qui tend à paralyser le fonctionnement des universités et instituts supérieurs du pays. À Kinshasa et dans l'arrière-pays, le mot d'ordre est suivi scrupuleusement par ces membres du

corps scientifique qui continuent de réclamer la hausse de leurs salaires estimés en deçà de ce que gagnent les professeurs qu'ils assistent.

La réunion tenue dernièrement entre les représentants du Collectif des syndicats auxquels ils sont affiliés et le ministre en charge du secteur n'ont donné

aucun résultat palpable si ce n'est des déclarations d'intention. Le gouvernement qui avait consenti de leur accorder une légère augmentation salariale en deux tranches, dont la première en juillet 2013, n'a jusque-là donné aucune suite à sa promesse.

Page 13

TRANSPORT EN COMMUN

Soixante bus de l'hôtel de ville bientôt en circulation

Un lot de soixante bus destinés au transport en commun dans la ville de Kinshasa ont été réceptionnés en début de semaine par l'administration urbaine. Cette nouvelle acquisition constitue la première tranche des cinq cent bus achetés sur fonds propres par le gouvernement provincial et dont le coût global a été évalué à près de quatre millions de dollars.

Tirant les leçons de la faillite de la première régie de transport à Kinshasa, suite à une mauvaise gestion, l'autorité urbaine a décidé de confier l'exploitation de ce nouveau charroi à une société bien structurée en instance d'être créée. Une usine de montage de ces bus sera également implantée dans la ville avec l'avantage d'offrir des opportunités d'embauche à la jeunesse kinoise désœuvrée.

Page 13

ÉDITORIAL

Musique

Dans quelques heures donc Brazzaville vivra au rythme endiablé de la musique africaine. Et pendant une semaine, grâce à ce neuvième Fespam, la capitale du Congo sera une fois de plus le rendez-vous de toutes les régions du monde où cette musique essaima au long des siècles.

Gageons que la fête se déroulera sans incident et que le festival se déroulera dans l'ambiance sereine, amicale, fraternelle, qui marqua ses premières années, permettant à notre pays durement éprouvé par la guerre civile de se reconstruire et d'attirer à lui les plus grands artistes du continent. Car la musique, le spectacle, l'art en général ont joué, de façon indiscutable, un rôle primordial dans la renaissance du Congo.

Lorsque le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, appelle les Congolais à se mobiliser pour que la nouvelle édition du Fespam soit un succès, il énonce deux vérités fondamentales : la première est qu'une rencontre de cette nature ne peut être réussie que si le peuple tout entier, et pas seulement les artistes invités à y participer, est présent massivement tout au long des concerts qui en constituent la colonne vertébrale; la seconde est que l'image projetée vers l'extérieur par cette grande manifestation peut et doit être décisive pour l'ensemble de la Nation congolaise et non pour notre seule capitale.

Que ceux qui en doutent regardent ce qui se passe présentement dans le sud de la France où le festival d'Avignon projette un auteur, comédien, metteur en scène congolais, Dieudonné Niangouna, au premier rang du théâtre mondial. Ils saisiront alors l'importance que prend aujourd'hui la réunion, en un même lieu et pendant plusieurs jours, d'hommes et de femmes de talent qui permettent à leurs contemporains de rêver, d'oublier un instant leurs préoccupations pour communier dans le même amour de l'art.

La force, la grandeur même, du Festival panafricain de musique vient de ce qu'il plonge ses racines au plus profond de la ferveur populaire. Même si les artistes qui y prennent part figurent parmi les plus célèbres du monde, il est d'abord et avant tout une fête à laquelle chacun, quel que soit son âge, quelle que soit sa condition sociale, participe librement. Puisse l'édition 2013 tenir ses promesses et regagner ainsi les lettres de noblesse que son interruption accidentelle, il y a deux ans, lui avait fait perdre.

L'enjeu est considérable à tous égards.

Les Dépêches de Brazzaville

UPADS

Pascal Tsaty Mabiala : « Le gouvernement n'a pas financé le congrès de l'Upads »

Au cours d'un échange, le 4 juillet à Brazzaville, avec la presse nationale et internationale, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a tordu le cou aux rumeurs faisant état du financement du congrès de l'Upads par le gouvernement congolais.

« L'apport financier des militants et sympathisants a permis de couvrir plus de la moitié du budget du congrès, à hauteur de 98 433 452 FCFA contre une prévision de 146 346 936 FCFA, soit un déficit global de 47.913.484 FCFA », a mentionné Pascal Tsaty Mabiala.

« À eux seuls, les cadres, militants et sympathisants, en particulier les parlementaires, ont réalisé des cotisations extraordinaires d'un montant de 47 457 000 FCFA, complétées par des contri-



Pascal Tsaty Mabiala échange avec la presse nationale et internationale

tions de la loi sur les partis politiques. » Pour surmonter le déficit, le parti a supprimé certaines dépenses non obligatoires et réduit

« L'Afrique a besoin des régimes respectueux des règles du jeu démocratique, des droits de l'homme, et soucieux du bien-être des populations »

butions des tiers sous forme de dons et legs évalués à 15 500 000 FCFA », a-t-il ajouté.

Et de poursuivre : « À cet effort interne, il faut ajouter la subvention de l'État, dont le montant global s'élève à 35 476 452 FCFA, représentant l'allocation de trois trimestres de l'année en cours, à raison de 11 825 484 FCFA par trimestre, versés à l'Upads par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, conformément aux disposi-

celles qui méritaient d'être revues à la baisse. « Nous avons ainsi réussi à assurer les dépenses obligatoires telles que les billets et les frais de séjour des congressistes, la location de la salle, la préparation des documents du congrès et les autres charges », a-t-il précisé.

Dès lors, a-t-il martelé, les dénonciations inopportunes d'une poignée de cadres du parti, qui étaient toujours opposés à l'exécution des recommandations de la

deuxième session extraordinaire du conseil national du 23 décembre 2012, devraient être considérées comme une simple diversion.

Répondant à la question d'un journaliste sur la plainte déposée au parquet de Brazzaville contre les nouvelles instances de l'Upads issues du congrès par cette poignée de cadres qui conteste le congrès, Pascal Tsaty Mabiala a rétorqué que cette plainte était nulle et de nul effet.

Abordant le point sur l'éventualité de la révision de la Constitution du 20 janvier 2002, le conférencier a catégoriquement rejeté cette thèse. « S'estimant heureux d'avoir servi son pays loyalement pendant plusieurs décennies, le président Denis Sassou N'Guesso devrait se placer dorénavant au rang des grands hommes d'État africains qui ont organisé des élections libres et transparentes, avant de céder le témoin à leur successeur », a-t-il déclaré. Par ailleurs, l'orateur a invité le chef de l'État congolais à suivre les sages conseils du président américain Barack Obama, qui pense que l'Afrique n'a plus besoin d'hommes politiques forts, mais des institutions fortes. En d'autres termes, a expliqué Pascal Tsaty Mabiala, « L'Afrique a besoin de régimes respectueux des règles du jeu démocratique, des droits de l'homme, et soucieux du bien-être des populations ».

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

GESTION DE SITES TOURISTIQUES NATURELS

Le ministère pointe du doigt les visiteurs inciviques

Pour promouvoir une gestion harmonieuse des différents sites touristiques, naturels et culturels des axes nord et sud, le ministère en charge du tourisme a résolu de mettre en place un cadre juridique régissant ces espaces. Il permettra d'éduquer tous les visiteurs qui ne respectent pas les us et coutumes des Congolais.

La matérialisation de ce projet se traduira, selon le ministère, par la mise en place d'un programme de recensement des sites touristiques naturels se trouvant sous son administration. Ainsi, dans l'optique de mettre en œuvre ce plan stratégique, une délégation de la direction générale du Tourisme a visité, le week-end dernier, la station forestière d'Ignié, située dans le département du Pool, à 45 km au nord de Brazzaville, plantée en 1965 par le gouvernement.

Cette initiative fait suite à un constat selon lequel la majorité des espaces naturels de l'État sont en proie à des difficultés, pour la plupart imputables aux visiteurs : l'inexistence de taxes d'entrée, l'impudicité qui y règne, le non-respect des règles environnementales et des écosystèmes alors que la principale mission de ces lieux publics est de contribuer au budget de l'État.

Au cours de cette visite, les partici-

pants ont été sensibilisés à l'impact négatif du tourisme sur l'environnement et à l'avenir du tourisme congolais.

Quatre critères à observer !

Le directeur départemental de l'Environnement de Brazzaville, Dieudonné Ankara, a souligné que pour que le secteur soit porteur, le tourisme devait respecter quatre critères : ne pas détruire le caractère d'un site naturel visité, avoir la culture de conserver la nature, fournir des revenus directs pour la conservation de ces zones naturelles et apporter un bénéfice économique aux communautés locales. Pour Dieudonné Ankara, ces critères ne sont pas remplis alors que cela permettrait de réduire les risques liés à la destruction de l'écosystème, de renforcer l'application des lois, de développer un tourisme viable sur le plan financier et de contribuer à la mise en œuvre des activités de conservation. Par ailleurs, la réussite du plan exigerait aussi l'amélioration de la gestion des établissements et sites touristiques.

« Si nos sites étaient payants, l'argent qu'ils génèreraient devrait être reversé aux communautés locales. Le sous-bois de nos sites touristique est transformé en lieux de jouissance



Les allées des eucalyptus

anarchique. Les visiteurs utilisent gratuitement la nature au détriment des hôtels de la localité », a regretté le directeur départemental du Tourisme de Brazzaville, assurant qu'une taxe serait instaurée.

Une action qui nécessite l'apport d'autres ministères

Le représentant du ministre du Tourisme, Kounkou Kibouilou, a reconnu qu'il n'existait aucun texte précisant les sanctions encourues par les contrevenants ou visiteurs illicites. Cela freine les actions positives entreprises par leur département.

« Aujourd'hui, on ne peut rien faire contre les contrevenants. Il n'y a pas d'affichage, ni de panneaux d'interdiction, ni de textes pour les influencer. Tout est remis à la conscience, à la croyance et à la culture de chacun. Ce qui constitue un danger permanent pour l'avenir du tourisme au Congo. Nous avons encore beaucoup à faire, mais il faudrait associer les autres ministères », a-t-il ajouté, citant les ministères du Tourisme, de l'Environnement et de l'Intérieur.

Des équipes de surveillance sont exigées

Selon le sous-préfet d'Ignié, Amed

Dzanga, le personnel habilité à surveiller le site touristique de sa localité serait insuffisant. Les espaces étant très vastes – par exemple, le site de Mfumu couvre une superficie de 221 hectares –, certains visiteurs illégaux échappent à leur vigilance. Ils s'infilrent dans la réserve et commettent des actes gênants.

« Cette première mission du ministère dans ma localité pourra faire avancer l'idée d'exiger de tous les visiteurs une autorisation avant d'entrer dans un site afin que nous exercions un contrôle », a précisé le sous-préfet.

Rock Gassakys

FORÊTS

La société civile réfléchit à la gestion communautaire des ressources naturelles

Environ trente personnes issues d'organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de la gouvernance forestière se retrouvent à Brazzaville, depuis hier, avec à l'ordre du jour : le processus des accords de partenariat volontaires (APV) dans le cadre du plan d'action européen FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade).

Organisé par la « plateforme pour la gestion durable des forêts » (PGDF), en collaboration avec ClientEarth, cet atelier a pour objectif d'améliorer et de développer une stratégie permettant de contribuer à la mise en œuvre de la gouvernance forestière en République du Congo.

Cette rencontre permettra également à cette association d'identifier et de dégager ses activités prioritaires pour son plan d'action de 2013-2014. L'occasion est aussi tout indiquée pour cibler les prérogatives de la société civile dans le processus de



réforme du code forestier. Outre le partage d'expérience sur les différents modèles de gestion communautaire des forêts, les participants feront aussi un inventaire du système actuel

de gestion communautaire des forêts congolaises. « Les intervenants sont des personnes ressources au niveau local et des experts régionaux provenant du Cameroun, du Gabon et de

la République démocratique du Congo sur la gestion communautaire des forêts », indique un communiqué, soulignant qu'il est important et urgent de bâtir des stratégies claires de mise en

œuvre de ce plan d'action et de continuer la réflexion sur les contributions de la société civile dans le cadre des réformes législatives associées.

En février dernier, la PGDF a organisé un atelier national faisant état des actions menées par la société civile dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT. Financé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, ce séminaire avait le même but : renforcer l'implication de la société civile dans la mise en œuvre de cette politique de développement durable.

Contrairement à certains pays, comme le Cameroun, très avancé dans la gestion des forêts communautaires, le Congo, lui, a développé la politique de l'aménagement forestier avec la participation des communautés locales. Les conseils de concertations sont l'un des points forts de cette approche, au-delà des faiblesses souvent soulignées par les observateurs.

Lopelle Mboussa Gassia

CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Les administrateurs appelés à soutenir la lutte contre la vie chère

Cette invite a été faite à Pointe-Noire par Jean-Jacques Banuanina Dia-Ngoma, directeur général du Conseil congolais des chargeurs (CCC), lors de la session budgétaire et bilancielle tenue le 8 juillet.

À l'ordre du jour de la séance : la rentabilité des différents investissements déjà réalisés, l'action multiforme focalisée sur l'assistance aux chargeurs, les projets en cours de réalisation.

Jean-Jacques Banuanina Dia-Ngoma a rappelé les efforts consentis au plan international, continental, sous-régional et extérieur, qui ont permis au CCC de réaliser un chiffre d'affaires en nette progression, passant de 4 236 867 665 FCFA au 31 décembre 2009 à plus de 5 160 700 385 FCFA en 2012, soit une augmentation de 21,80 % en quatre ans. Ces résultats positifs constituent un motif pour les administrateurs de

soutenir le CCC. « *Je demande à tous les administrateurs de soutenir les actions du CCC dans la lutte contre la vie chère et son élan à accompagner l'action gouvernementale pour consolider le corridor 13* », a-t-il dit. Le président du conseil d'administration Jean-Louis Osso, réitérant les propos de Jean-Jacques Banuanina Dia-Ngoma, a souligné que cette séance constituait un moment essentiel et important

pour la bonne marche du CCC dans la régulation et le recadrage des actions entreprises pendant les exercices 2010 et 2011. Il a sollicité la participation de tous au travers d'orientations constructives afin que le Congo reconquière sa vocation de pays de transit. Afin d'assainir les états financiers du CCC, le conseil d'administration a émis deux délibérations. La première concerne l'apurement des créances douteuses d'un

montant de 36 216 900 FCFA provenant de prestations de service hors exercice. La deuxième concerne les frais dus par le personnel décédé d'un montant de 866 798 FCFA. La session a été présidée par Jean-Louis Osso, conseiller du président de la République, chef du département des transports et de l'aviation civile, président du conseil d'administration du CCC.

Prosper Mabonzo

CINQUANTENAIRE D'OYO

Retour sur un événement

Les 50 ans de cette ville située sur la rive gauche de l'Alima (Cuvette), ont drainé du monde et donné lieu à plusieurs activités. Pendant trois jours, du 5 au 7 juillet, les natifs et autres amoureux d'Oyo ont non seulement plongé un regard dans le rétroviseur pour souligner les grands faits marquants ; mais ils ont aussi cogité sur ce que sera Oyo demain.

La ville rend hommage à ses bâtisseurs...

Située à 427 km de Brazzaville, la ville d'Oyo vient de totaliser cinquante années d'existence. Les temps forts de cet anniversaire ont été notamment le défilé organisé sur le boulevard d'Oyo et la pose des premières pierres de la construction de plusieurs monuments en mémoire de personnalités ayant marqué l'histoire de la localité. Ainsi, au rond-point de la mairie (place du cinquantenaire) sera érigé un monument en hommage à Antoinette Sassou N'Guesso, marraine du cinquantenaire d'Oyo ; le rond-point de la télé deviendra place Denis-Sassou-N'Guesso, en sa qualité de bâtisseur d'Oyo. Deux autres monuments seront construits sur la place Édith-Lucie-Bongo-Ondimba, à Ngolo-Obondza, et sur la place Claude-Ossengué, vers Ebindi. Lors des exposés-débats sur l'historique d'Oyo, les discussions ont tourné autour du Canton d'Edou (de Ngatsono à Ibovi Louis) ; du visionnaire Marcel Okoyo ; de l'Association Assorba ; de la création du Poste de contrôle administratif (PCA) et du district ; et des réalisations et transformations opérées par Denis Sassou N'Guesso à Oyo, sans oublier la création de la communauté urbaine.

Si Oyo nous était conté...

De ces débats, il ressort que l'appel-

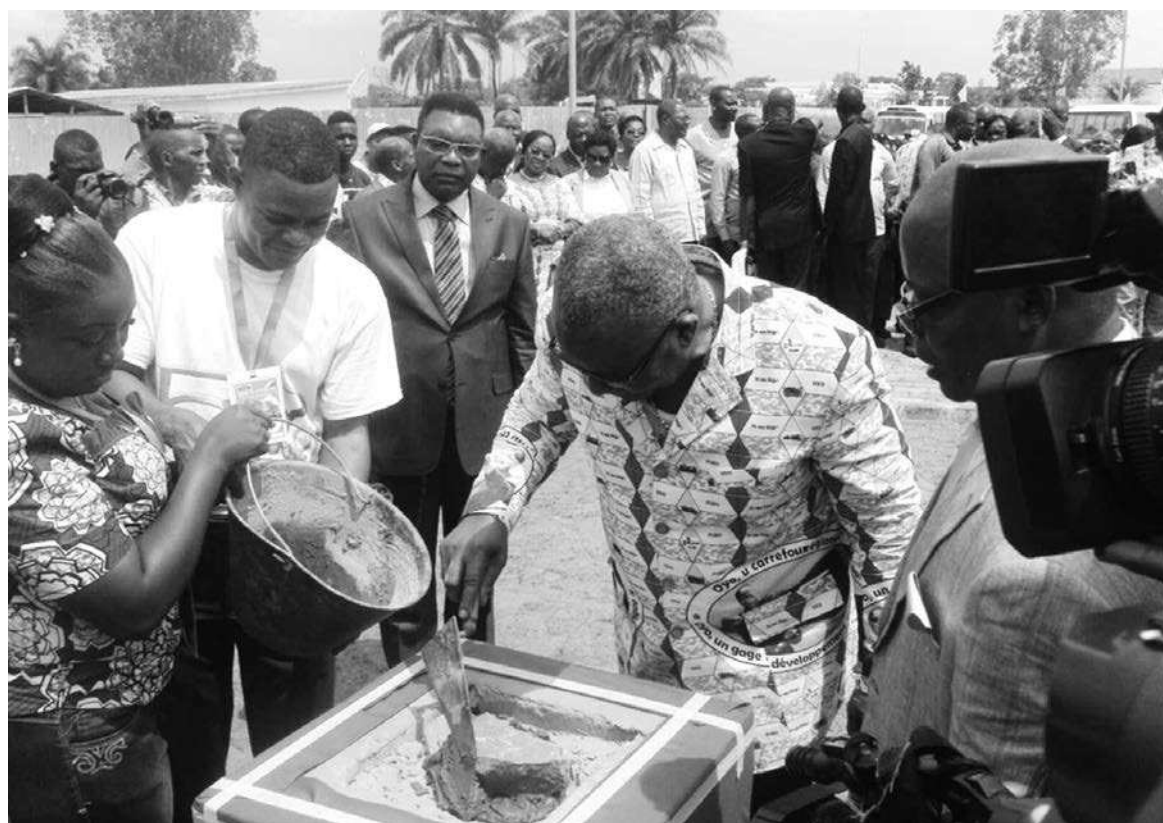
lation d'Oyo serait à l'origine de la dénomination du campement des pêcheurs Likuba (Ngala « gens d'eau ») originaires de la zone des lagunes Likuba des villages Boyoko biri, Oyo me dingi, Oyo me Ngondo, dans le district de Mossaka.

En effet, Oyo a été créé en 1963 comme PCA, grâce à la lutte des jeunes cadres ressortissants de cette localité résidant à Brazzaville, qui avaient fondé, le 9 septembre 1955, l'Association des originaires de la basse Alima (Assorba). Un des objectifs de cette association était le rapprochement du centre administratif des populations du Canton d'Edou et des terres Ekongo et Bokouele. La raison serait l'éloignement des centres administratifs de Fort-Rousset (actuel Owando), chef-lieu du district de Mossaka, en aval, et même Boundji, des populations qui peinaient pour obtenir des pièces d'état-civil.

En 1981, Oyo est érigé en district, faisant ainsi partie des neuf districts que compte le département de la Cuvette. Il couvre 1 360 km² et compte 17 958 habitants. La ville d'Oyo comprend trois quartiers : Oyaka (Oyaah), Obangui et Okongo. Edou est un village annexé à Oyo. Dans le cadre de l'urbanisation de cette ville, des nouveaux quartiers tels que Ngouene, Ndongo et Biala sont en construction. Le district d'Oyo est composé de 49 villages répartis en trois axes : Edou-Abôh (cinq villages), Liboka (dix-neuf villages) et l'axe Ongondza (seize villages). À partir d'avril 2011, la ville d'Oyo est devenue une communauté urbaine. Les villages d'Abo, Pama Oko, Odèbé Isso, Bara et Kouembe font partie de la communauté urbaine d'Oyo.

Oyo, d'un campement à une ville !

D'un petit village de pêcheurs ou



Maurice N'Guesso posant la première pierre du monument Denis Sassou N'Guesso

campement, Oyo est devenue aujourd'hui l'une des villes du Congo où les conditions de vie sont satisfaisantes. La ville n'a presque plus rien à envier à Brazzaville, la capitale politique du pays. Un rêve que caressait Marcel Okoyo, un personnage déclaré malade mental qui, en 1942, prédisait qu'Oyo deviendrait une belle ville. Il avait aussi prédit qu'Oyo connaîtrait un rayonnement politique et culturel sans précédent. « *Vous habitants du village Oyo, je vous prédis qu'Oyo deviendra une ville semblable à une ville de France, avec de grandes avenues éclairées par des lampadaires et de grandes et belles maisons peintes en blanc. Oyo hébergera des étrangers de race noire et ceux de race blanche* », indiquait Marcel Okoyo en mbosi.

Les atouts d'Oyo

La ville d'Oyo joue un rôle important dans le développement socioéconomique du district grâce à ses nombreux atouts. Elle est une ville à vocation agro-pastorale et représente un point privilégié d'échanges. Ceci grâce à une intense activité commerciale déployée au port d'Oyo où accostent plusieurs embarcations chargées de divers produits de pêche ou d'agriculture en provenance de Liranga, Loukolela, Mossaka, Bokouelé et Tchikapika.

Le couple présidentiel décoré

Parmi les invités à cette fête, figurait l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement. Au regard de son effort en faveur de la métamorphose de la ville d'Oyo, le couple présidentiel a été congratulé à travers deux diplômes d'honneur. Aussi, la pre-

mière dame a remis au président du comité d'organisation du cinquantenaire, Maurice N'Guesso, le flambeau que ce dernier a transmis à une jeune fille, symbole du passage de témoin d'une génération à une autre.

Le clou des festivités marquant le cinquantenaire de la ville d'Oyo a été la messe dite en l'église Notre Dame de l'Assomption.

Une fausse note cependant...

Le cinquantenaire d'Oyo n'a pas été à la hauteur des attentes des populations, en dépit de la mobilisation. En effet, bon nombre de personnes n'ont pas apprécié la façon dont les choses se sont passées, surtout au niveau des sous-commissions. Ce qui mériterait des améliorations lors des prochaines célébrations.

Parfait Wilfried Douniama

VIE CARCÉRALE

Les maisons d'arrêt de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie bientôt réhabilitées

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie carcérale, le conseiller en charge de la politique pénale auprès du ministre d'État, ministre de la Justice et des droits humains, Emmanuel Bayeni, a lancé, le 10 juillet à Brazzaville, les travaux de réhabilitation de ces maisons d'arrêt et de la cellule du commissariat central de police de Pointe-Noire.

Ces travaux, qui font partie d'un vaste programme de rénovation des édifices de justice, sont réalisés avec le

concours de l'Union européenne à travers le Projet d'actions pour le renforcement de l'état de droit et des associations (Pareda), visent à améliorer les conditions de détention des prisonniers dans les principales maisons d'arrêt de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Ceux-ci permettront d'intervenir selon les priorités sanitaires, alimentaires, et sécuritaires des structures. Leur but est de créer un milieu de vie et de travail acceptable tant pour les agents pénitentiaires que pour les détenus. La réhabilitation prévoit éga-

lement des lieux aménagés pour l'organisation des ateliers d'apprentissage détruits lors des guerres afin d'assurer la réinsertion professionnelle et sociale des détenus à la fin de leur peine.

D'un coût global de 364 745 020 CFA, les travaux concernent la création d'ouvertures pour aérer les cellules, le changement des portes usagées, la réfection des sanitaires, toilettes, etc.

Une fois les travaux achevés, le Pareda fournira la literie, les matériels de réinsertion, des médicaments et des acces-

soires de sport aux structures de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Il ne s'agit pas, comme l'a souligné le chef de projet Pareda, Mahamat Saleh Ben Biang, « d'assurer un confort aux détenus, mais de restaurer la dignité humaine en leur reconnaissant un minimum de droits conformément à l'article 10 du pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Congo a adhéré. » Ils faciliteront le déroulement des activités existantes comme l'alphabétisation à Brazzaville.

Rappelons que la maison d'arrêt centrale de Brazzaville, construite en 1943 pour accueillir 150 détenus, abrite actuellement plus de 600 personnes ; celle de Pointe-Noire, érigée en 1935 pour héberger 75 détenus, en compte 250 ; celle de Dolisie, qui date de 1947, ne souffre pas de surpopulation et compte 30 à 40 détenus. Ces infrastructures qui ont peu bénéficié d'aménagement depuis leur édification sont vétustes et inadaptées aux conditions actuelles d'incarcération.

Jean-Jacques Koubemba

BACCALAURÉAT 2013

Hellot Matson Mampouya encourage les candidats de Pointe-Noire

« Je vous demande d'avoir confiance en vous », c'est par ces mots que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, a encouragé les candidats lors du deuxième jour du baccalauréat.

Après la ville d'Owando, dans le département de la Cuvette où il a lancé les épreuves écrites du baccalauréat le 9 juillet, et avant de se rendre à Djambala, le ministre est arrivé le 10 juillet à Pointe-Noire où il a visité deux centres d'examen : les lycées Pointe-Noire 2 et Victor-Augagneur. Dans toutes les salles, il a demandé aux candidats de compter sur eux-mêmes, car les chances sont égales. « Ne vous préoccupez pas du voisin [...] Il n'y a pas de raison que les choses aillent mal. [...] Concentrez-vous et travaillez, ça marchera et bonne chance à tous ! », a-t-il souhaité aux candidats, avant de poursuivre sa mission à Dolisie et Nkayi.

Rappelons que les épreuves écrites du baccalauréat ont été lancées le 9 juillet par le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, accompagné du directeur départemental de l'Enseignement de Pointe-Noire,

Jean-Baptiste Sitou.

Des candidats en retard dans les centres d'examen

En cette deuxième journée, certains candidats sont arrivés en retard dans les centres d'examen en raison de leur éloignement par rapport au centre d'examen et surtout de difficultés liées au transport.

Les parents des candidats devraient réveiller leurs enfants plus tôt pour qu'ils se présentent à temps dans leur centre afin d'éviter les sanctions prévues dans le guide du candidat, qui stipule au point 4 : « si tu es en retard de 30 minutes après le début d'une épreuve, tu ne seras pas admis dans la salle d'examen. »

Pour le chef de centre du lycée Pointe-Noire2, Raoul Ampa, la première journée s'est bien déroulée. « Il n'y a pas eu d'incident le premier jour, sauf certains candidats qui ne connaissaient pas leur centre et qui sont arrivés en retard », a-t-il indiqué. Il a par ailleurs demandé aux candidats de faire un effort de concentration, car le bac est le premier diplôme universitaire qui ouvre beaucoup de portes.

Charlem Léa Legnoki

GENRE

Le Congo sera bientôt doté d'un Réseau national des femmes de pouvoirs

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a mis en place le 10 juillet, un groupe devant réfléchir sur les modalités de création de cette structure.

Ce Réseau national des femmes de pouvoirs devra plaider pour l'élimination de la violence basée sur le genre. C'est une des recommandations de la deuxième réunion du Réseau des femmes africaines de pouvoirs, organisée récemment à Abuja, au Nigeria. La délégation congolaise a été conduite par la ministre Catherine Embondza Lipiti qui a restitué les résultats de cette mission hier à la Maison de la femme de Brazzaville.

Les assises d'Abuja avaient, entre autres objectifs, d'évaluer la performance des efforts consentis au niveau du continent dans la lutte contre le VIH/sida, surtout chez les femmes et les filles. Elles visaient également à examiner la mise en œuvre des politiques et programmes élaborés en matière de santé, de bien-être et de renforcement des capacités des femmes et des filles en Afrique, surtout dans la déclaration politique VIH/sida et de l'appel de l'Onusida en faveur de la tolérance zéro.

À l'issue des travaux, les participants les participants venus des différents pays, ont lancé un appel en direction de tous les acteurs, notamment les

gouvernements pour leurs appuis et engagements en faveur de la mise en œuvre des déclarations en Afrique. Parmi les recommandations, l'appel à la commission de l'Union africaine (UA) pour l'adoption du programme du pouvoir mondial pour l'Afrique au début de 2014 afin d'établir un rapport annuel d'étape sur l'état des lieux à in-

battre la pauvreté qui empêche les progrès durables sur le VIH, l'égalité des sexes, la santé de la reproduction, les droits des femmes et des filles en Afrique, particulièrement dans l'éducation et l'autonomisation économique des femmes.

Le chef de la délégation congolaise qui a présenté les inégalités du genre en



Catherine Embondza Lipiti posant avec les participantes à l'atelier de restitution

sérer dans l'agenda du Sommet de l'UA. L'adoption de toute urgence et la mise en œuvre du cadre juridique et des nouvelles lois pour accroître la participation des femmes dans la gouvernance en tant qu'éluës et représentantes nommées à hauteur de 50/50 d'ici à 2015 a été aussi recommandée.

Urgence de l'adoption de la loi sur la parité au Congo

Tous les États membres ont été exhortés à produire des rapports sur les actions spécifiques engagées pour com-

République du Congo et le renforcement des capacités institutionnelles, s'est réjoui du fait que bon nombre de ces recommandations rejoignent la feuille de route de son ministère. Selon Catherine Embondza Lipiti, le forum d'Abuja a permis à la délégation congolaise de tirer plusieurs enseignements visant à améliorer la pleine participation des femmes dans les sphères de prise de décisions. Plusieurs similitudes sont à noter sur les défis au statut, droit des femmes et leur bien-être.

Parfait Wilfried Douniama

HSIET **YTO** **HSIET CONGO DEVELOPPEMENT** Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz.

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE **ENTRETIEN** **PIECE DE RECHANGE** **REPARATION**

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets

pour développeurs **brazzavillois**

inscription par groupe de 4

sur www.jcertif.com

du 05/07 au 20/07

inscrivez-vous !!!

voir conditions sur le site

Elabore une solution informatique et crée ta propre Start Up
 Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

WARID
Passer à l'action

www.waridlab.org 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner
 Cisco Premier Partner
 NetApp Go further, faster
 HP Gold Specialist 2013
 Sun ORACLE
 EMC²
 POLYCOM

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

GESTION DES VILLES

Les experts de Brazzaville et de Kinshasa échangent sur les méthodes de travail

La treizième assemblée générale ordinaire de la Commission spéciale de coopération Brazzaville-Kinshasa (Cospeco) s'est réunie le 9 juillet à Brazzaville, pour examiner et conforter les modalités de gestion de ces deux villes.

Les experts chargés de la gérance des questions municipales, débattent également de la problématique de la gestion des ressources humaines dans les collectivités locales, du bon rendement dans l'administration publique, de la nomenclature budgétaire des collectivités locales en République du Congo, des finances publiques urbaines et de la gestion des carrières des agents municipaux. En outre, conforme aux textes régle-

mentaires, la tenue de cette session marque la fin de la mandature de l'actuel président en exercice et de l'installation à la tête de cette institution d'un nouveau dirigeant.

Durant les deux dernières années, la Cospeco a tenu deux réunions statutaires du bureau exécutif ainsi que deux assemblées générales. À l'initiative de cette même institution, les séminaires sur le partage d'expériences de la décentralisation ont été destinés à maintes reprises aux bourgmestres de Kinshasa et aux administrateurs maires de Brazzaville.

Par ailleurs, dans le cadre du soutien à l'action culturelle, la Cospeco a également évoqué son assistance à la promotion des

œuvres d'un écrivain et d'un musicien. Les projets qui n'ont pu être réalisés seront repris dans la feuille de route de la nouvelle mandature. « Avec le budget minimal que nous avons adopté pour le fonctionnement de notre organisation, nos deux villes ont entrepris de réaliser les activités retenues dans notre programme d'activités. (...) Les sollicitations sont nombreuses, les attentes des populations pressantes. Cependant, avec la nouvelle dynamique insufflée dans notre organisation, je reste persuadé que la Cospeco relèvera tous les défis qui se présentent à elle », a déclaré le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, président sortant de la Cospeco.

Fortuné Ibara

POKOLA/SANGHA

La maire remet des dons aux personnes démunies et marginalisées

C'est cette catégorie de personnes qui a été choisie pour l'opération de solidarité patronnée par Rosette Nkengué Ngoma, le 3 juillet. Les bénéficiaires ont reçu, chacun selon leur infirmité, soit un fauteuil roulant, soit des béquilles modernes, soit des produits cosmétiques et autres.

Le don est une initiative du département des Affaires sociales dont les équipes avaient conduit une enquête pour recenser les personnes victimes

de marginalisation ou démunies, susceptibles de bénéficier de l'assistance de l'État.

Interrogé sur le peu d'engouement manifesté par les intéressés, car trois personnes seulement ont répondu à l'appel, un agent de la mairie de Pokola a expliqué les difficultés rencontrées lors de l'enquête. Selon lui, plusieurs familles ont exprimé leurs appréhensions et leur désintérêt au nom des idées reçues ou de constructions imaginaires sur le côté supposé ca-

ché de l'opération. Le même comportement avait déjà été manifesté lors de la campagne de vaccination.

Les autorités locales ont pris l'engagement d'aller discuter avec les familles concernées pour ôter chez elles tout type de préjugés et obtenir leur adhésion à ces opérations de solidarité et d'assistance.

Comme quoi, certaines croyances peuvent être un frein à l'épanouissement de la société.

Les Dépêches de Brazzaville

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Étienne Youdi et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le programme des obsèques relatif aux décès de son épouse Mme Youdi Angélique et de son fils Kharil Nkounkou Youdi.

Jeudi 11 juillet :

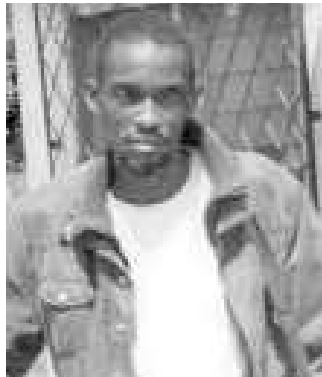
9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé

10h00 : recueillement au domicile familial case A7 Bacongo Moderne en face du salon Thé Sélé Moukoudzi Ngouaka.

11h30 : messe de requiem en l'église Saint-Michel de Ngangouoni

13h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne

16h00 : fin de cérémonie.



Boussa Mesmin, agent des *Dépêches de Brazzaville*, la famille Kandza et les enfants ont la profonde douleur de vous annoncer le programme des obsèques relatif au décès de leur sœur, mère et tante, Ondzé Kandza Élise.

Jeudi 11 juillet:

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

11h00 : recueillement au domicile familial au n° 163, de la rue Nkouma, sur l'avenue de la Tsiémé Ouenzé-Brazzaville

13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka

16 h00 : fin de la cérémonie.



ONG

Le RDHD évalue son action

Le Réseau développement humain durable (RDHD) a organisé, le 7 juillet à Pointe-Noire, une réunion de restitution de ses récentes activités, sous la direction de Majep Obama, coordonnateur de cette ONG interafricaine.

Les membres de l'Organisation non gouvernementale ont passé en revue les différentes activités auxquelles ils ont activement pris



Majep Obama

sensibilisation à la lutte contre la corruption organisée par la Commission nationale de lutte contre la corruption. Au cours de cette réunion, les membres de RDHD ont fait des propositions qui iront à Brazzaville, dans le cadre du programme « Ville-santé » après l'amendement des thèmes de référence. Selon Majep Obama, « La qualité de l'air, de l'eau et des sols est une condition cruciale

pour la vie humaine, animale et végétale. Les écosystèmes perturbés et la biodiversité menacée, détériorent le cadre de vie. Les populations vivent de réels problèmes d'environnement et sont confrontées à la recrudescence des maladies cardio-vasculaires, pulmonaires, cancérigènes, diarrhéiques aiguës et des allergies diverses ». Aussi, a-t-il poursuivi en affirmant que « le souhait de RDHD est la valorisation des produits ligneux et non ligneux en adéquation avec les objectifs du millénaire pour le développement,

et la lutte contre la pauvreté et la précarité, qui constituent naturellement des filières économiques en milieu local en général et rural en particulier ». Depuis près de dix ans, le RDHD ne cesse d'œuvrer dans la protection de l'environnement, à travers de nombreuses actions menées à Pointe-Noire et au Kouilou, à la grande satisfaction des populations.

Hervé Brice Mampouya

ART DE VIVRE

Un salon de beauté éphémère à Brazzaville du 12 au 22 juillet

Hapsatou Sy, jeune entrepreneuse rendue célèbre avec son concept d'espace de beauté Ethnicia, a été choisie pour être la présidente du jury de Miss Fespam. Elle posera ses valises à Brazzaville du 12 au 22 juillet avec ses équipes de beauté pour un programme de conférences et des « Beauty parties ».

Du vendredi 12 au lundi 22 juillet, l'hôtel Ledger va se transformer en boudoir raffiné pour accueillir les salons de beauté des équipes Hapsatou Sy. Chaque matin, comme dans un salon classique, il sera possible de prendre rendez-vous pour des soins ; les après-midi seront consacrés aux « Beauty parties ». Au programme : coiffure, maquillage, pose d'ongles ou de faux cils, de vernis, beauté du regard par des coiffeurs, des maquilleuses et des esthéticiennes, le tout en musique et en sirotant des cocktails.

La businesswoman interviendra également les lundi 15, mercredi 17 et vendredi 19 juillet au Palais des congrès pour des conférences sur le thème « Femmes, business et cosmétiques ». Elle apportera son témoignage sur son parcours d'entrepreneur, ainsi que des conseils et présentera son programme de vente directe de produits de la

marque Hapsatou Sy, destiné à donner la chance à des femmes de lancer leur micro-business.

À seulement 32 ans, Hapsatou Sy a connu une ascension rapide. Élevée en banlieue parisienne dans une famille de huit enfants, elle crée en 2005, à l'âge de 24 ans, son entreprise et ouvre son premier espace de beauté sous la marque Ethnicia dans l'un des quartiers les plus huppés de Paris, la prestigieuse île Saint-Louis. Son concept d'espace de beauté couplant soins esthétiques et coiffure connaît un succès fulgurant. La jeune Hapsatou remporte plusieurs prix entrepreneuriaux, fait de nombreuses apparitions à la télévision, devient chroniqueuse sur la chaîne Direct8 et se retrouve en l'espace de sept ans à la tête d'un réseau d'une vingtaine d'espaces de beauté en France. Entretemps, elle change le nom de sa marque et Ethnicia devient Hapsatou Sy.

Rose-Marie Bouboutou

Pour en savoir plus : <http://www.hapsatousy.com/hapsatousy-congo-brazzaville.php>

Pour réserver : +33 (0)1 58 36 03 96 (France) ou au 01 57 45 045 (Brazzaville à partir du 12 juillet).

ITALIE

Le pape François jette une couronne de fleurs en mer

Le pape s'est rendu à Lampedusa « pour pleurer les nombreux morts de l'immigration »

La cérémonie se voulait sobre, elle le fut. Mais elle ne fut pas dépouillée de toute la cohorte des journalistes comme le Vatican l'avait souhaité. C'est qu'une visite du pape, fût-ce (surtout ?) à Lampedusa, lieu de débarquement ou de naufrage de tant de milliers de candidats à l'immigration en Europe, ne pouvait pas se passer de la curiosité des reporters. D'autant que cette visite du lundi 8 juillet a été aussi pour le pape François la toute première effectuée hors de l'Italie depuis son arrivée à la papauté, en mars dernier. Le symbole se voulait simple, mais son retentissement a dépassé le vœu pontifical d'aller sur place seulement pour « pleurer ces trop nombreuses vies parties dans l'indifférence ».

Et puis, comment tenir un tel événement sous le boisseau quand, dans cette Italie encore en surchauffe politique, se dégagent encore du thème de l'immigration les fumerolles d'une confrontation



Le pape François lance une couronne de fleurs, le 8 juillet 2013 ...

litigieuse malgré la formation d'un gouvernement d'union ? Du reste, cela n'a pas tardé : à peine le pape avait-il mis les pieds sur la petite île sicilienne que les extrémistes se sont déchaînés. Il y a ceux qui ont vu dans cette visite « un encouragement », « un appel d'air » à la clandestinité ; le début de

constitution « d'un front Bergoglio-Kyenge-Boldrini » soit le pape, la ministre italo-congolaise de l'Intégration Cécile Kyenge et la présidente de l'Assemblée nationale, l'ancienne humanitaire Laura Boldrini !

Il y a eu d'un autre côté des associations et des humanitaires qui se

sont rangés dans une condamnation en règle des lois xénophobes et du racisme rampant que cette visite venait, de leur point de vue, dénoncer. Il n'est pas sûr que le pape se soit retrouvé dans les attaques virulentes des uns contre les autres. Ni que son geste ait voulu servir de blé à moudre aux débats, souvent passionnés, qui entourent la question de l'immigration et de ses corollaires obligés comme l'octroi de la nationalité aux fils d'étrangers, l'intégration et même la sécurité. Son homélie, au cours d'une messe qui a rassemblé plus de 10 000 personnes sur une des plages de Lampedusa, a été tout sauf de la langue de bois. Les coups de crosse ont volé dans tous les sens ! « Dieu demande à Adam : Adam, où est ton frère ? Cette question c'est à vous, c'est à moi, c'est à nous tous que Dieu la pose aujourd'hui », a dit le pape. Il a dénoncé ces trafiquants de la misère, qui dépouillent de si nombreux immigrés clandestins du peu qu'ils ont, des gens « pour qui la pauvreté des autres est source de profit ». Mais il a

également plongé son scalpel dans le cœur des bien-pensants d'une société « qui a perdu son sens de responsabilité. Tel le Samaritain, nous passons à côté de celui qui se noie en disant : ah ! le pauvre ! et nous passons notre chemin. Nous sommes entrés dans la globalisation de l'indifférence. »

« Qui de nous a pleuré pour tant de morts ? Nous sommes une société qui s'est habituée à l'indifférence. Demandons au Seigneur d'enlever ce qui est resté d'Hérode en nous. Prions pour ceux qui ont pris au niveau mondial les décisions qui conduisent à de tels drames », a dit le pape en conclusion d'une messe où même la croix du pape était faite du bois tiré d'une des barques échouées sur cette plage devenue mouiroir. Les associations affirment que 20 000 personnes ont trouvé la mort en Méditerranée en tentant de rejoindre l'Europe à partir des côtes d'Afrique du Nord. Les rescapés échouent à Lampedusa, île-prison d'où ils sont souvent rapatriés chez eux.

Lucien Mpama

DIASPORA CONGOLAISE

Les professionnels de santé réagissent au message du chef de l'État les incitant à rentrer au pays

Depuis 2012, Année de la santé, les autorités congolaises demandent avec insistance aux professionnels de la diaspora de rentrer au pays pour relever le défi du système de santé. François Ibovi, ministre de la Santé et de la population, a encore lancé un appel dans ce sens le 30 juin, au cours d'une réunion organisée par Édith Laure Itoua, chef du département des Congolais de l'étranger. Le docteur Arsène Bikoué donne un éclairage sur les avancées de la DSPSD.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous êtes organisés en délégation spéciale des professionnels de santé de la diaspora (DSPSD). Comment expliquez-vous la volonté soutenue des autorités de faire revenir les professionnels de la santé au Congo ? Arsène Bikoué (AB) : Effectivement, le président de la République a proclamé 2012 Année de la santé, et le récent voyage de son conseiller chargé des Congolais de l'étranger a été ponctué par une rencontre avec le ministre de la Santé. À notre niveau, nous l'interprétons comme la résultante du colloque sur l'amélioration du système de santé au Congo organisé en décembre 2011. Par

cette rencontre de la diaspora, nous nous engageons à contribuer et à nous impliquer de façon pérenne au renforcement des capacités de notre système de santé. Ces engagements ont été renouvelés de vive voix auprès du président de la République. Cette dynamique, que nous avons créée sur la base d'un diagnostic froid, est aujourd'hui encouragée par les hautes autorités de notre pays. Nous nous en félicitons.

LDB : À quel niveau la DSPSD se situe-t-elle ?

AB : Évoquer l'évolution de la DSPSD, c'est remonter au 10 décembre 2011, date de la tenue du colloque. L'objectif de la délégation spéciale est de travailler en synergie avec nos collègues au Congo afin d'aboutir à l'amélioration du système de santé. Nous avons établi une orientation stratégique qui consiste à partir de la base, des soins primaires prodigués dans les centres de soins intégrés, et de remonter aux soins spécialisés du CHU. Durant les événements du 4 mars, nous avons agi au niveau des sites d'hébergement des sinistrés, des hôpitaux de base et du CHU. Ces actions nous ont confortés dans notre analyse qui est

restée identique à celle faite au cours de la récente conférence des directeurs départementaux de la Santé élargie aux directeurs d'hôpitaux. Une analyse qui montre l'étendue du travail à faire au niveau médical, paramédical, médico-technique, de la formation, de la gestion, de la gouvernance, y compris de l'accompagnement psychosocial. Pour participer à ce travail, nous avons signé deux conventions de partenariat, une avec le ministère des Affaires sociales et l'autre avec le ministère de l'Enseignement technique et professionnel.

LDB : Quel sera le degré d'implication des professionnels de santé de la diaspora dans cet immense chantier ?

AB : Nous avons suscité le patriotisme par le colloque ; les conventions vont permettre les actions concertées avec nos compatriotes locaux. Pour exemple, la session inaugurale de la convention avec le ministère des Affaires sociales a permis aux professionnels locaux et de la diaspora de travailler en symbiose pour rechercher la performance. Nous sommes dans cet état d'esprit. Il faut aussi noter, par rapport à la vo-



Arsène Bikoué lors de la visite des locaux des Dépêches de Brazzaville et de la librairie-galerie Congo à Paris

lonté affichée du président de la République et renouvelée par le ministre de la Santé, qu'il y a déjà des compatriotes qui sont rentrés au pays. Ils ont été recrutés à la direction générale de la Santé et au CHU. D'autres ont déposé des dossiers au rectorat et attendent des réponses. Des dossiers ont aussi été remis au ministère de la Fonction publique. D'autres professionnels de la diaspora ont en-

gagé des démarches pour pratiquer dans le privé. La DSPSD et sa maison mère SDA travaillent pour que l'implication des cadres de la diaspora soit durable et pérenne.

Nous espérons que les plus hautes autorités du pays et les institutions continueront à nous soutenir dans ce difficile mais exaltant travail au service de notre pays.

Marie Alfred Ngoma

ÉGYPTE

Hazem al-Beblawi nommé Premier ministre, El Baradei vice-président



Hazem al-Beblawi

Le président égyptien par intérim Adli Mansour a nommé, mardi, l'ex-ministre des Finances, Hazem al-Beblawi, au poste de Premier ministre et la figure centrale du Front de salut national (FSN), Mohamed El Baradei, à celui de vice-président en charge des Affaires étrangères au sein du gouvernement de transition.

Hazem al-Beblawi a occupé les fonctions de ministre des Finances dans le cabinet de l'ex-Premier ministre Essam Sharaf, qui a démissionné fin novembre 2011. Mohamed El Baradei, actuel leader du FSN, formation réunissant l'opposition au président déchu Mohamed Morsi, est l'ancien directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le président Morsi, objet de nombreuses critiques, a été destitué mercredi par l'armée après que plusieurs millions de manifestants sont descendus dans la rue pour dénoncer sa "mauvaise gestion" du pays depuis sa prise de fonctions il y a un an. Les forces armées ont alors confié le pouvoir au président de la Cour suprême constitutionnelle, Adli Mansour, afin qu'il dirige le pays pour une période transitoire.

Samedi soir, le nouveau conseiller en communication de la présidence a démenti la nomination de Mohamed El Baradei comme Premier ministre par intérim du pays. Le parti salafiste al-Nour s'est même opposé à ce choix en raison des affiliations de Mohamed El Baradei.

Par ailleurs, le Parti Liberté et Justice (PLJ), soit la branche politique des Frères musulmans a, lui aussi, rejeté la nomination de Mohamed El Baradei en tant que Premier ministre. Plus tard dans la journée de mardi, les forces armées égyptiennes ont indiqué sur la télévision publique, « qu'aucune faction ne devrait dévier de la crise, car la destinée de la Nation est plus sacrée que l'entrave portée aux intérêts publics, quelles que soient les excuses invoquées ».

Le ministre de la Défense, Abdel-Fattah al-Sissi, a souligné dans son allocution que la destinée de la Nation ne saurait devenir une source de complots et de manœuvres politiques. Le bilan des violences de lundi entre forces de l'ordre et partisans du président déchu s'est élevé à 51 morts, tandis que 435 personnes ont subi des blessures par des tirs de grenailles et de balles réelles. Le PLJ a décrit cet incident comme un « massacre » contre des citoyens pacifiques qui manifestaient contre le « coup d'État » ayant renversé la semaine dernière le président élu, appelant le peuple égyptien au « soulèvement ». La feuille de route du président intérimaire, dont les grandes lignes sont énoncées dans sa déclaration constitutionnelle, cherche à rassurer les Égyptiens et vise à lancer un processus tout en transparence, a ajouté le ministre de la Défense.

Xinhua

DROIT D'AUTEUR

Le Congo soucieux de faciliter l'accès des déficients visuels aux œuvres publiées

La conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées a eu lieu à Marrakech du 17 au 28 juin dernier. Selon Maxime Foutou, directeur du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) au ministère de la Culture et des arts, elle a donné lieu à d'âpres négociations.

La République du Congo était représentée à la conférence par l'ambassadeur-représentant permanent de la République du Congo auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse, Luc-Joseph Okio ; Célestin Tchibinda, secrétaire d'ambassade en Suisse ; Jean Clotaire Tomby, directeur général des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité ; et Maxime Foutou. À l'entame des travaux, le groupe de facilitation mis en place avait la tâche de relever les points de divergence et de convergence des propositions et variantes du groupe africain, de l'Australie, de l'Inde, de l'Union européenne et du Brésil. Objectif : présenter un document de synthèse à la séance plénière. Ces points concernaient les articles, sujets de controverses, comme le triple critère, la disponibilité commerciale, les mesures techniques de protection, le droit de traduction, la distribution directe.

Les négociations à l'issue de la plénière sur l'adoption et la



La délégation congolaise

signature ont abouti à un compromis en réaffirmant, dans le préambule et non dans un article, la souplesse du test en trois étapes applicable aux limitations et exceptions prévues dans la convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.

68 États ont signé le traité

Le droit de traduction a fait l'objet d'une déclaration commune sur l'article 4-3 : les législations nationales doivent prévoir les limitations et exceptions.

La disponibilité commerciale a donné lieu également à une déclaration commune sur l'article 4-4 sans préjudice de savoir si une limitation ou une

exception est en conformité avec le test en trois étapes. Il a été convenu que les mesures techniques de protection énoncées à l'article du présent traité n'empêchent pas les personnes bénéficiaires de jouir des limitations et d'exceptions. La distribution directe a fait l'objet d'une déclaration directe sur l'article 10-2 : la distribution doit se faire au profit des bénéficiaires.

Notons que la cérémonie de clôture s'est déroulée dans un climat de satisfaction pour toutes les délégations. Plusieurs États ont signé le texte 68 pour le traité, et 100 pour l'acte final. Le Congo a signé l'acte final et le traité.

Bruno Okokana



TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com



296.000 TTC

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery





BRASSAGE CULTUREL

Kongo Tour 2013 évalue son budget et réajuste son chronogramme d'activités

La session budgétaire de ce projet intégrateur a eu lieu au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le week-end dernier, en présence des parrains du projet, l'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Muzungu, et la directrice générale du mémorial, Bélinda Ayessa.

Kongo Tour est un projet intégrateur qui veut permettre le brassage des peuples issus de l'ancien royaume Kongo aujourd'hui disséminés à travers trois États : les deux Congo et l'Angola.

En effet, sans la répartition géographique imposée par les colonisateurs, ces pays composeraient une vaste étendue regroupant un même peuple. Mais au fil de temps, les États d'Afrique centrale ont décidé de s'intégrer dans tous les domaines. En Afrique centrale, cette intégration peine à s'instaurer, alors qu'elle est déjà très avancée en Afrique de l'ouest, où la population se l'approprie déjà. Devant ce constat, la so-



Le comité Kongo Tour

ciété civile, à travers le projet Kongo Tour 2013, a estimé qu'il était temps d'apporter sa pierre à l'édifice.

Ce projet a été récemment présenté officiellement aux parrains et au public. Pour aborder la

phase de concrétisation, le comité a organisé une session budgétaire et a également élaboré le chronogramme d'activités. Cette réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère bon-enfant, s'est terminée sur un satisfecit tant

pour le comité exécutif « Kongo Tour » que pour les parrains.

Après s'être consultés, les membres du comité ont soumis le chronogramme de travail aux parrains et au comité pour que chacun essaie de respecter les

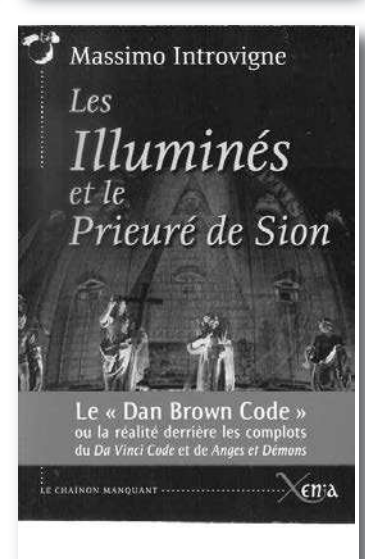
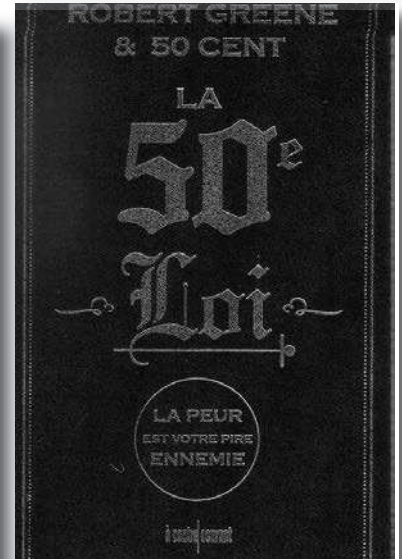
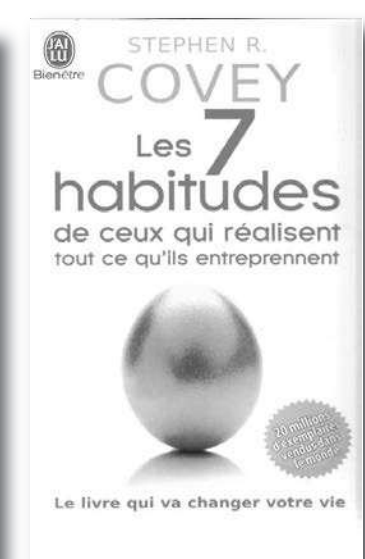
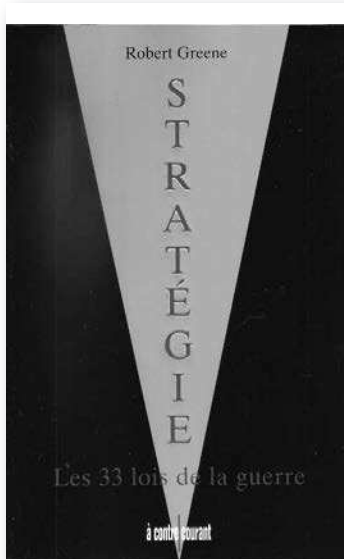
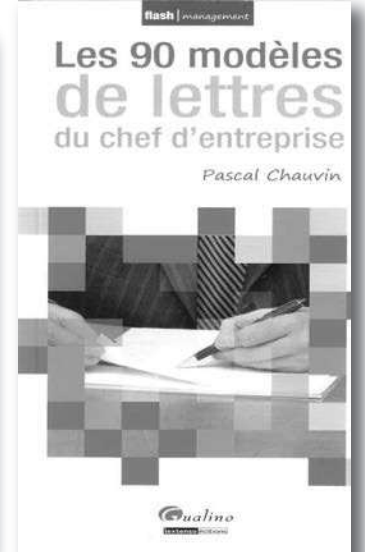
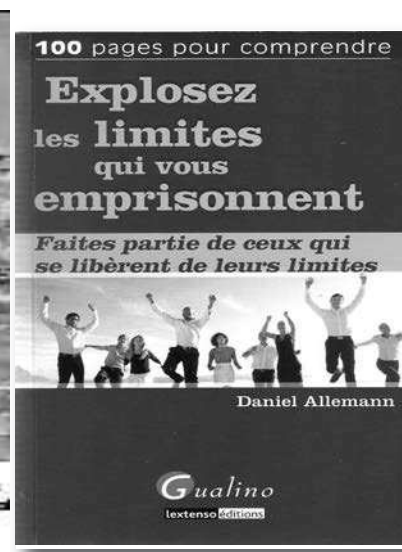
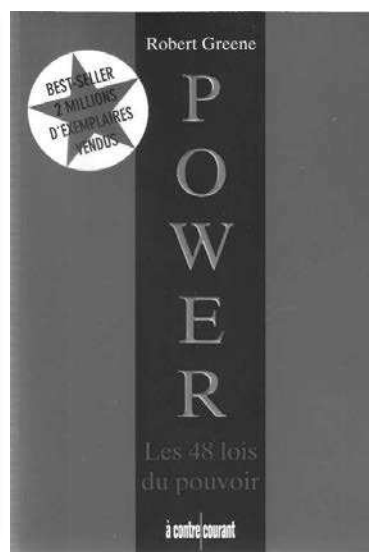
délais. Ils ont ainsi fixé la période d'exécution de la première édition à fin septembre-début octobre. Elle s'étendra sur trois jours. Le projet étant conséquent, le budget avoisine la centaine de millions pour financer les échanges des personnes dans les trois domaines de compétence : l'éducation, le tourisme et la culture.

À noter que le domaine culinaire n'est pas en marge, puisqu'une foire gastronomique est prévue lors de la grande soirée culturelle de Kongo Tour 2013.

Le comité Kongo Tour, qui est coordonné par le journaliste Bob Lokoli, est constitué de ressortissants de RDC, du Congo-Brazzaville, d'Angola et du Cameroun. L'objectif est de rassembler les peuples d'Afrique centrale afin qu'ils se connaissent et s'acceptent. Il s'agit donc de casser les barrières sociologiques et psychologiques « Pour mieux vivre ensemble » comme le veut la devise de Kongo Tour.

Bruno Okokana

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



PROMOTION DE L'ARTISANAT

Cinquante artisans vont exposer à Brazzaville

Organisée par l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) en partenariat avec Azur Congo, l'exposition-foire prévue du 24 au 31 juillet est placée sur le thème de « l'artisanat au cœur de l'économie nationale »

Les cinquante artisans ont été sélectionnés sur la qualité de finition du produit, déterminante pour les acheteurs. Des pièces de vannerie, de sculpture, de menuiserie, de céramique, de poterie, de couture, etc., typiques et fabriquées manuellement seront présentées. L'exposition se tiendra dans l'enceinte même de l'agence.

« Les difficultés financières ne manquent pas, et nous sommes à la recherche des sponsors. Seul Azur a répondu à cet appel et a perçu l'importance de la chose », explique Justin Sikoula, chef de

bureau foire-exposition à l'ANA, pour qui les produits exposés sont de très grande qualité et rivalisent avec ceux d'autres pays.

Au nombre des missions de l'ANA figure celle de faciliter la participation régulière d'artisans à des

salons et foires tant nationales qu'internationales. S'agissant du village artisanat en construction, Justin Sikoula a

précisé : « Nous allons travailler dans de bonnes conditions, parce que là-bas, nous aurons des centres de formation professionnelle ou les artisans identifiés formeront les jeunes. »



Des objets d'arts exposés

À l'agenda de l'ANA figure le Salon floral du Congo, qui se tiendra au mois d'août, et la Foire de l'enfant au mois de décembre.

Rosalie Bindika

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.SA

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

FESPAM

54 ensembles musicaux retenus pour les spectacles off

La liste des ensembles musicaux retenus a été publiée par le président du comité national du Festival panafricain de musique (Fespam), Jean-Luc Aka-Evy, le 8 juillet.

La neuvième édition du Fespam va se dérouler du 13 au 20 juillet prochain à Brazzaville. Outre les spectacles officiels dans le cadre duquel les groupes sont invités par le commissariat général, des spectacles off seront également présentés pour lesquels les artistes ont été sélectionnés par le comité national.

Dans cette dernière catégorie, le comité national, présidé par Jean-Luc Aka-Evy, a retenu 54 ensembles dans cinq styles de musique : sacrée, traditionnelle, tradi-moderne, moderne et « cultures urbaines ».

Musique sacrée, 7 ensembles : Apalavra Davida ; chorale de la mission du Cèdre ; chorale Espoir divin ; Les Brebis de l'Éternel ; Les Chantres agréables de l'Éternel ; Les Étoiles d'exode et la sœur Andon Essou Christina.

Musique traditionnelle, 16 ensembles : Angoulouma ; Association Jeunesse Ondinga ; Bana Pandi de Makotimpoko (Plateaux) ; Compagnie Okoumé ; Déké de Souanké (Sangha) ; Elélo Nzoro ; Kiouissa Ku Kongo ; Le Grand Ntuka Kongo ; Lelu-Lelu (Pointe-Noire) ; Lessanga Omoyi de Komono (Lékoumou) ; Likouala ; Mutsamba Nzebi 1 (Niari) ; Mutsamba Nzebi 2 ; Mwil'Kouilou (Kouilou) ; Ngavouka le retour ; Ntuenia za Sony ; Obitan Ngoulayo ; Ondzelé Mats'o de Boundji (Cuvette) ; Ondzombo terre Tongo ; Songa Zola et Tam-Tam sans frontière.

Musique tradi-moderne, 6 ensembles : Alima Musica ; Bwessi bwa bilessi ; Okwakassa J.B. ; Mafula ; Vocal Bantou changement de mentalité et Simba Ngoma.

Musique moderne, 15 ensembles : Bana Pecho de Madingou (Bouenza) ; Bondomania Nouvelle image ; Crack mobile ; Étoile bleue ; Frakka Foudr'Africa ; Grand Bassam (Pool) ; J.B.C Musica (Pointe-Noire) ; Les Crak Just Info (Cuvette-Ouest) ; Les Prestigieux (Niari) ; Les très fâchés Nsussu nkulu ; Nouvelle génération El Fofana ; orchestre Espoir du Congo ; orchestre Venus d'Ondongo Baudoin ; Popol Bezilaka et Succès Vendôme.

Cultures urbaines, 5 ensembles : Arc-en-Ciel ; DJ Djenny ; Melo's ; T Dance et T Wany (Pointe-Noire).

Cinq sites sont retenus pour les spectacles off

Il s'agit pour l'arrondissement 1, Makélékélé, de l'école primaire Loango-Marine derrière l'ex-usine de Kinsoundi ; pour l'arrondissement 4, Mounjali, l'espace de la piscine située entre les avenues Savorgnan-de-Brazza et Malamine ; pour l'arrondissement 5, Ouenzé, le stade de basketball situé à côté du commissariat de police Ouenzé II ; pour l'arrondissement 6, Talangaï, l'école primaire Antonio-Agostinho-Neto ; enfin, pour l'arrondissement 7, Mfilou, l'avenue des Pylônes à côté du camp Comus.

Bruno Okokana

MBOTE!

Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

ECAir Bienvenue chez vous. www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

CONCERTATIONS NATIONALES

L'Asadho plaide pour des correctifs à l'ordonnance présidentielle

Pour cette ONG, dans sa forme actuelle, cette décision présente certaines faiblesses de nature à compromettre la tenue et la mise en œuvre effective des conclusions et recommandations de cette rencontre.

Dans son communiqué du 10 juillet, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a noté que les termes de l'ordonnance sur les concertations nationales tendent d'une part à exclure certains Congolais et, d'autre part, à verrouiller le déroulement et le suivi de l'application des conclusions et recommandations de ces assises au profit de la majorité présidentielle (MP). Cette conclusion a amené cette ONG à proposer certains correctifs à cette décision afin que ces travaux permettent au pays de repartir sur des nouvelles bases.

L'Asadho a, par contre, rappelé que les concertations nationales ne devraient pas être un lieu pour les participants [la MP, l'op-

position politique (OP) et la société civile (SC)] de se partager le pouvoir en recommandant la création d'un gouvernement d'union nationale. Car, selon l'Asadho, depuis 1960, tous les gouvernements constitués sur cette base ont toujours constitué d'espace de confrontation en lieu et place d'améliorer la gouvernance du pays.

Pour cette ONG, ces travaux doivent produire un cahier des charges que le gouvernement devra mettre en œuvre pour le bien de tous les Congolais, particulièrement pour ceux de l'Est, qui subissent les affres de la guerre depuis 1996.

Les faiblesses de l'ordonnance présidentielle

L'Asadho estime, par ailleurs, que l'ordonnance présidentielle sur les concertations nationales présente certaines faiblesses de nature à compromettre la tenue et la mise en œuvre effective des conclusions et recomman-

dations de cette rencontre. L'ONG a notamment identifié l'exclusion des rebelles congolais des concertations alors qu'ils sont parmi les acteurs de l'insécurité vécue à l'est du pays. Elle a aussi noté une représentation pléthorique de la MP (institutions publiques nationales, présidence de la République, Parlement, institutions provinciales, partis politiques de la majorité) alors qu'elle a déploré l'adoption du règlement intérieur par le présidium au lieu d'être présenté par le présidium et adopté par l'Assemblée plénière.

L'association a également relevé que le suivi de l'application des conclusions et recommandations est confiée aux institutions (président de la République, Parlement et gouvernement), vers lesquelles beaucoup des recommandations peuvent être dirigées par les participants. « Elles risquent d'être juge et

partie », a souligné l'Asadho, qui a jugé important de mettre en place un comité de suivi des recommandations composé de représentants des composantes aux concertations nationales. Cette ONG, qui a noté que la nécessité, pour la Nation de ne plus perdre cette occasion de repartir sur des nouvelles bases, a appelé à la révision de l'ordonnance, en l'améliorant. Elle a notamment sollicité du chef de l'État de veiller à ce que les concertations nationales ne se transforment pas en un lieu de partage de pouvoir politique ou de mise en place du gouvernement d'union nationale, et que les participants à ces assises ne soient pas inquiétés ni par l'armée et la police nationale, ni par les services de sécurité pour les propos tenus lors des débats. Le président de la République a aussi été appelé à s'assurer que toutes les composantes soient représentées de manière juste et équitable et à in-

clure les groupes rebelles au nombre de participants aux concertations nationales.

L'ONG a conseillé la plénière des concertations nationales de veiller à ce que le règlement intérieur des travaux soit adopté par elle et non par le présidium et de veiller à la mise en place d'un comité de suivi composé des représentants de toutes les composantes présentes aux concertations. Alors qu'au présidium, l'association a recommandé de conduire les débats de manière juste, équitable et impartiale et de veiller à ce que toutes les composantes soient représentées de manière juste et équitable.

Alors que toutes les forces socio-politiques (partis politiques de l'opposition, société civile et groupes rebelles) ont été exhortées à collaborer avec la majorité au pouvoir pour que l'ordonnance relative aux concertations nationales soit améliorée.

Lucien Dianzenza

APPUI MULTISECTORIEL

Une Maison de la coopération allemande à Bukavu

Le nouvel édifice, inauguré le 26 juin sur l'Avenue de la montagne à Nguba, dans la commune d'Ibanda, par l'ambassadeur Dr Wolfgang Manig et le gouverneur Marcellin Chishambo, abritera divers programmes.

Les domaines privilégiés sur lesquels entend se pencher la nouvelle Maison de la coopération allemande sont d'ordre environnemental et sanitaire. Il y sera développé à cet effet un « programme pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts ainsi que pour le renforcement du secteur de la santé ». Jugé également de réelle importance, s'ajoute à ces deux secteurs le programme dédié tout particulièrement à « la réinsertion économique des jeunes défavorisés du Maniema et du Sud-Kivu ».

Au cours de la cérémonie tenue en présence de nombreuses personnalités politiques, du secteur privé et de la société civile, il a été signifié que « la province de Sud-Kivu constitue une province prioritaire pour le développement de la coopération entre l'Allemagne et la RDC ». Et l'installation de la maison de la coopération allemande tient pour un pas significatif dans le sens de l'intensification de cet engagement. Du reste, a relevé le chef de la diplomatie de la République fédé-

rale d'Allemagne, la coopération allemande a toujours été présente au Sud-Kivu même pendant les périodes difficiles.

Une certitude, la maison allemande confortera la cohabitation des différents programmes et acteurs allemands déjà engagés dans le renforcement des capacités dans divers domaines en vue d'un meilleur développement du pays. L'allocution de l'ambassadeur allemand a été on ne peut plus claire à ce sujet. « Le fait que nous installons ensemble ici dans ce bâtiment une maison pour toute notre coopération bilatérale au développement est la meilleure preuve de l'engagement de l'Allemagne fédérale à s'impliquer dans le processus de reconstruction et de développement de la province du Sud-Kivu et de la République démocratique du Congo en général », a-t-il affirmé.

Cette démarche est d'autant plus compréhensible que l'Allemagne considère la RDC comme un partenaire-clé en Afrique. De ce fait, elle a choisi de demeurer parmi les principaux donateurs en RDC, sa « partenaire privilégiée, à condition que les autorités s'impliquent dans la recherche de la paix, la sécurité et la stabilité du pays », a souligné le Dr Wolfgang Manig. Propos confortés par les dernières négociations bila-



Une vue de l'ambiance à l'inauguration de la Maison de la coopération allemande

térales entre les deux nations amies. Il en est ressorti que le gouvernement allemand mettait à disposition de nouveaux fonds évalués à hauteur de 105,3 millions d'euros pour l'année 2013. La protection et la gestion durable des ressources naturelles (forêts, biodiversité, secteur minier) ; l'eau et l'assainissement ainsi que la microfinance sont les secteurs auxquels ladite somme est allouée. Ceux-ci font figure des pôles prioritaires de la coopération germano-congolaise. Et les régions concernées à ce niveau sont situées dans l'Est. Il s'agit notamment des deux Kivu et du Maniema. Ce, avec la précision qu'une partie très significative de cette somme a été prévue pour intensifier l'en-

gagement face au Sud-Kivu. Il sied de noter que les projets de la coopération bilatérale allemande sont exécutés par la coopération financière allemande et la coopération technique allemande. Des institutions représentées respectivement par la Banque allemande au développement (KfW) ainsi que l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (BGR) et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Notons que les trois organisations précitées travaillent déjà depuis plusieurs années de façon cohérente et efficace avec les partenaires congolais au Sud-Kivu.

Nioni Masela

ARRIÉRÉS DE SALAIRES

Les enseignants d'Uvira haussent le ton

Depuis une semaine, les responsables des écoles de cette contrée séjournent à Uvira-centre pour tenter de retirer leurs salaires par voie bancaire.

Au total, deux cent trente enseignants dans les hauts plateaux d'Uvira réclament la paie des salaires des mois de mai et juin, rapporte la radio onusienne, sur les déclarations le chef d'antenne du Service de contrôle et paie des enseignants (Secope) à Uvira, M. Constantin Lumani.

Cependant, les responsables de ces écoles qui séjournent depuis une semaine à Uvira-centre se disent être exposés à l'insécurité à chaque fois qu'ils se déplacent vers Uvira-centre. « Ce climat d'insécurité est causé par la présence des bandits et groupes armés dans leur parcours des hauts plateaux vers Uvira-centre », expliquent les enseignants du haut plateau d'Uvira. Vu que les écoles des hauts plateaux d'Uvira sont débancarisées, les enseignants demandent au gouvernement de renouer avec le système de paiement manuel pour qu'ils soient à l'abri de l'insécurité qui règne sur cette route.

Face à cette demande, le chef d'antenne du Secope à Uvira a laissé entendre à radio Okapi que sa hiérarchie provinciale serait à la recherche des voies et moyens pour permettre aux enseignants des hauts plateaux d'Uvira d'accéder à une paie manuelle pour éviter de handicaper les activités scolaires.

Gypsie Oïssa Tambwe

TRANSPORT EN COMMUN

Soixante bus de l'Hôtel de ville de Kinshasa

Le lot reçu dans la capitale est le premier des cinq cents bus achetés sur fonds propres du gouvernement provincial.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, a réceptionné, au début de la semaine, un lot de soixante bus destinés au transport en commun dans la capitale congolaise. Le contingent s'ajoute aux dix bus précédemment reçus et constitue la première part des cinq cents bus acquis sur fonds propres du gouvernement provincial dont le coût global a été évalué à près de quatre millions de dollars américains. Dans ce lot, il y a cinquante mini-bus d'une vingtaine de places assises et dix grands bus de près de quarante sièges. Selon l'autorité urbaine, ces bus de marque Foton, produits par la société Sino Hi trading, seront gérés par une société bien structurée et bien administrée. Ce qui éviterait à la ville de tomber dans la situation dans laquelle elle était plongée précédemment, avec sa première régie de transport, qui a fait faillite. Le gouverneur André Kimbuta a également promis l'implantation d'une usine de montage de ces bus à Kinshasa. Ce qui serait un atout considérable dans la création de



Les bus stationnés dans le parc de l'Hôtel de ville

l'emploi pour la jeunesse kinoise.

Paiement des taxes dues à la ville

Dans son mot prononcé à cette occasion, l'autorité urbaine a réitéré son appel aux Kinois et Kinois en vue de s'acquitter des différentes taxes dues à la ville. Les recettes perçues permettront à l'exécutif urbain, a-t-elle expliqué, de réaliser son programme et d'autres projets en faveur de la population kinoise. André Kimbuta a également noté que les taxis-bus communément appelés 207 ne sont pas interdits dans la ville-province. Mais il a indiqué, par ailleurs, qu'avant le 1er octobre, un contrôle technique obligatoire sera imposé à tous les véhicules en circulation sur la ville de Kinshasa. Et dans la procédure,

l'acquisition de la police d'assurance, de l'autorisation de transport, la vignette, etc. seront conditionnées par la présentation du certificat de contrôle technique. Ces taxis-bus, a-t-on noté, ne seront pas exemptés de ces obligations et ceux qui ne répondront pas aux normes et ceux qui ne seront pas en ordre seront automatiquement éjectés des artères de la capitale congolaise. On rappelle qu'un partenariat avait été signé dernièrement entre l'Hôtel de ville, la Société nationale d'assurance, la Direction générale des impôts et des structures qui offrent des services pour le contrôle technique en vue de la mise en place d'un guichet unique pour toutes les opérations précitées.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Assistants et chefs des travaux débrayent

Les grévistes revendiquent l'augmentation de leurs salaires, jugés trop bas par rapport à ceux des professeurs qu'ils assistent.

Les chefs de travaux, assistants et chargés de pratique professionnelle observent depuis le début de la semaine, une grève qui tend à paralyser le fonctionnement des universités et instituts supérieurs du pays. À Kinshasa et dans l'arrière pays, le mot d'ordre est suivi scrupuleusement par ces membres du corps scientifique qui continuent de réclamer la hausse de leurs salaires qui sont sans commune mesure avec le barème dont bénéficient les professeurs qu'ils assistent. Les réunions tenues entre les représentants du Collectif des syndicats auxquels sont affiliés les grévistes et le ministre en charge du secteur n'ont donné aucun résultat palpable, si ce n'est des déclarations d'intention. Le Gouvernement qui avait consenti d'accorder une légère augmentation salariale au personnel scientifique en deux tranches dont la première en

juillet 2013, n'a jusque-là donné aucune suite à sa promesse. Un peu partout dans les établissements publics de l'Esu concernés, les assistants et chefs des travaux ont reçu la consigne de ne pas toucher aux travaux pratiques, ni aux mémoires des étudiants et de n'œuvrer dans aucun jury, laissant toute la charge aux professeurs titulaires considérés comme les « enfants gâtés » du gouvernement. Il se susurre dans le milieu que lorsque les professeurs grondent et mettent la pression sur le gouvernement, ce dernier finit toujours par se mettre au pas au grand dam des assistants et chefs des travaux laissés pour compte. Or, dans la pratique, c'est cette catégorie du personnel scientifique qui fait tout le travail, les titulaires des cours étant généralement absents des auditoires. Cette situation intervient au moment où s'annonce dans les différents établissements, la première session

de juillet. Les étudiants qui s'étaient présentés le lundi pour assister aux examens ont été surpris par l'inactivisme de leurs encadreurs qui n'avaient pas le cœur à l'ouvrage. Abandonnés à leur triste sort, la plupart ont dû regagner leurs maisons. Dans certains établissements, des auditoires avaient même été scellés au grand dam des étudiants. La grève tend, par ailleurs, à produire un effet contagieux auprès du personnel administratif qui, d'après certaines indiscretions, serait disposé à emboîter le pas aux chefs des travaux et assistants. À l'allure où vont les choses, il y a risque que tout le système d'enseignement supérieur et universitaire du pays soit paralysé. Il appartient donc au gouvernement de faire diligence en accédant aux revendications des grévistes pour l'intérêt de la jeunesse estudiantine.

Alain Diasso

FIBRE OPTIQUE

Des enjeux importants pour la RDC

Des experts soutiennent que ce moyen de connexion lancé, le 8 juillet, en RDC apportera notamment une meilleure fluidité dans les communications et une éventuelle baisse des coûts.

Le ministre des postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), Tryphon Kin-kiey Mulumba, a indiqué que la fibre optique présente de bonnes perspectives fiscales et économiques, lors de l'inauguration de la fibre optique en RDC. Il reconnaît que jamais les technologies de l'information et de communication n'avaient été aussi prééminentes comme service d'assiette.

« Déjà, depuis peu les chiffres à la DGI, la DGDA et la DGRAD montrent cette puissance. Ce n'est que le début d'un mouvement. Les milliards de dollars que brassent dans leurs sillages les TIC ne sauraient être pour d'autres Aet pas pour le Congo. En Afrique au Sud du Sahara, l'industrie de la téléphonie mobile réalise déjà 32 milliards de dollars. D'ici un futur proche, l'économie numérique va fournir à la région 15 millions de nouveaux emplois. En l'occurrence, le Congo ne saurait être en marge », a-t-il déclaré.

Une communication plus fluide

D'aucuns se demandent comment la fibre optique va rendre les communications plus fluides. À cette question, Patrick Onoya, professeur à l'Institut supérieur d'informatique, programmation et analyse (Isipa) a expliqué que les matières de

connexion touchent aux questions de trafic. « Lorsqu'on parle de fibre optique, c'est comme si on avait une route à deux voies qu'on élargit à dix voies. Ceci est l'impact qu'il y aura sur les connexions parce que les connexions Internet actuelles sont pratiquement toutes des connexions par satellite. Et leurs bandes passantes sont très étroites comparativement aux bandes passantes par fibre optique. Et donc, nous aurons réellement des connexions à un clic, des connexions plus rapides », s'est-il confié à radio Okapi.

En effet, le besoin en fibre optique ne se situe pas directement au niveau de l'utilisateur final. Actuellement, souligne cette source, toutes les entreprises de télécommunications se sentent obligées de se raccorder à la fibre optique, étant donné qu'elle permet de transmettre beaucoup plus d'informations que sur satellite.

Fournies par le consortium Wacs, la gestion de la fibre optique est confiée à la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT). « Si la SCPT nous vend un service de qualité, ce qui va automatiquement occasionner une meilleure fluidité dans les communications et très probablement une plus grande disponibilité et ça aura un impact sur le tarif de la communication dans le pays », a affirmé Dandy Yela, directeur des communications à Airtel, une entreprise de télécommunication mobile.

Gypsie Oissa Tambwe

INFRASTRUCTURES

L'hôpital de Sendwe bientôt réhabilité

Le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, a accompagné le 9 juillet à Lubumbashi une importante délégation indienne composée notamment du cofondateur de Mendata, l'un des hôpitaux modernes de l'Inde, du conseiller spécial du Premier ministre indien pour la Guinée Bissau afin de visiter l'établissement hospitalier.

La délégation qui veut investir dans le secteur de la santé entend faire de l'hôpital de Sendwe un hôpital provincial de référence où seront pris en charge tous les malades. Au lieu de déboursier des sommes colossales pour aller en Inde, les Congolais pourront se faire soigner à Sendwe dans les conditions des hôpitaux indiens à un coût abordable. La réhabilitation de cet hôpital réduirait à coup sûr des dépenses que la plupart de Congolais engagé pour bénéficier des soins de qualité à l'étranger.

Pour le ministre de la Santé publique, l'hôpital de Sendwe est un bijou et le chef de l'État avait promis de faire tout pour qu'il soit réhabilité. Des efforts, explique-t-il, ont déjà commencé avec le gouvernement provincial. Cependant, lors de mon dernier voyage en Inde, j'ai discuté avec des investisseurs indiens qui se sont intéressés et ils sont venus voir dans quelle mesure ils peuvent collaborer avec le gouvernement provincial.

À Lubumbashi, la délégation indienne conduite par le Dr Félix Kabange Numbi

a été reçue par le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Shapwe. Ensemble avec ses hôtes, il était question de voir dans quelle mesure elle peut investir dans le secteur de la santé à travers notamment la réhabilitation et l'équipement de l'hôpital de Sendwe

Au sortir de l'audience, le conseiller spécial du Premier ministre indien pour la Guinée Bissau a déclaré : « Avec le gouverneur de la province du Katanga, nous avons parlé des possibilités d'investir de l'argent ici au Katanga dans le secteur médical, parce que nous avons constaté qu'il y a beaucoup de Congolais qui vont soit en Inde, soit en Afrique du Sud ou encore en Belgique pour se faire soigner ». Il serait mieux, renchérit-il, de les traiter ici sur place. Pour ce faire, nous avons parlé de la réhabilitation de l'hôpital de Sendwe. Outre le secteur de la santé, la délégation indienne entend investir aussi dans les secteurs minier et ferroviaire. Après l'audience qu'on leur a accordée par le gouverneur du Katanga, la délégation indienne, sous la conduite du Dr Félix Kabange Numbi, a visité l'hôpital de Sendwe pour palper du doigt les réalités de ce centre hospitalier. La délégation a visité tour à tour la salle d'hospitalisation, la maternité et bien d'autres départements de l'hôpital et elle a étudié dans quelle mesure les premiers travaux peuvent commencer.

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Olivier Mushiete : « Nous avons dépassé notre objectif de 6000 visiteurs »

La quatrième édition des Portes vertes d'IBI-Village du 5 au 7 juillet au Plateau des Batéké ont battu les records : plus de 6000 visiteurs, trente annonceurs dont quatre banques. Pour Olivier Mushiete, le responsable de ces entités, l'on peut déjà envisager avec sérénité la prochaine édition en juillet 2014. L'initiative a pris du succès même au niveau du gouvernement représenté par le ministre de l'Environnement, lui-même porteur d'un mandat du Premier ministre.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le bilan à tirer sur la participation ? L'affluence des visiteurs était-elle à la hauteur de vos attentes ?

Olivier Mushiete : Avec mes collègues, on a fait le point sur la participation. Le premier jour, le vendredi 5 juillet, on a eu la visite du ministre de l'Environnement qui était porteur d'un mandat du Premier ministre. Cela a beaucoup honoré notre événement et a démontré le soutien direct du gouvernement, le Premier ministre en tête et ses ministères techniques opérationnels comme ceux de l'Environnement et de l'Agriculture. Le même vendredi, on a estimé le nombre de personnes entre 1500 et 2000 participants. Le deuxième jour, il y a eu l'assemblée générale constitutive du groupe d'intérêt coopératif du terroir téké. C'est une grande coopérative que nous mettons en route qui sera basée dans le village de Boko, à Kwamouth. À l'occasion de cette deuxième journée, il y a eu également 2000 personnes. On est déjà à 4000 pour les deux jours. Enfin, le troisième jour, on a dépassé le cap des 2500 participants. Il y avait vraiment beaucoup de monde. J'ai moi-même fait le tour avec une trentaine de visiteurs à la forêt de Mushabikwi pendant deux heures, l'incubateur de biodiversité.



Olivier Mushiete

Nous avons effectivement dépassé notre objectif de 6000 visiteurs.

LDB : Lesquels ont fait massivement le déplacement d'IBI-Village, y a-t-il eu beaucoup de touristes ?

OM : Le plus grand nombre était constitué des villageois locaux habitant dans la ligne de la grande route. Il y a, par exemple, les villages de Bankana, de Mongata. Ils arrivent ici à l'aide de différents moyens de transport et même à pied. Il y a presque deux cents femmes qui vendent les produits locaux au marché. Chacune d'elles draine au moins une dizaine de personnes. Leurs produits sont de la première fraîcheur car ils sont sortis des champs quelques jours avant l'exposition. C'est la première grande catégorie de participants. La deuxième grande catégorie est constituée des participants venant du centre-ville de Kinshasa. Ceux-ci sont arrivés à IBI-village au moyen des bus mis à leur disposition dans le cadre du budget des Portes-vertes. Il s'agit d'un budget sponsorisé essentiellement par des sponsorings. Nous avons eu une trentaine de sponsors et d'annonceurs qui, eux-aussi, ont drainé des gens. Le directeur de cabinet et représentant du ministre de l'Environnement ensemble

avec les chefs coutumiers ont planté des arbres ; une dimension symbolique très forte. Puis, il y a eu aussi les nationaux et les étrangers qui ont entendu parler de l'évènement et ont fait le déplacement avec leurs familles.

L.D.B. : Avez-vous enregistré de nouveaux exposants pour cette quatrième édition ?

OM : Nous avons eu une trentaine d'exposants. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore dépassé le cap de la dizaine. Notre responsable des relations publiques a fourni un grand coup de main depuis le mois de mars. Il y a eu bien sûr tout l'accompagnement de notre équipe et diverses autres personnes qui nous accompagnent. Nous avons eu quatre banques : Raw Bank, Biac, Procrédit et BOA. C'est une première pour les banques car elles sont toujours frileuses pour venir en milieu rural. Il y a aussi un certain nombre d'opérateurs actifs dans le secteur de l'agriculture : Agri - Congo, Kitoko Food, Partenariat public - privé, Projet de Mpasa, Midema, Poultry, etc. Avec notre équipe, nous préparons la cinquième édition les 4, 5 et 6 juillet.

LDB : Pour anticiper, le thème est-il déjà connu ?

OM : Nous ne le savons pas encore. Le comité organisateur se réunira à moins de trois cents jours de l'évènement. Aujourd'hui, nous sommes à moins trois cent soixante-deux jours. Il faut patienter encore deux mois. Par contre, nous aimerions continuer à compter sur les organes de presse pour préserver la notoriété de l'évènement avant, pendant et après. Nous développons ici sur le site d'IBI - Village et demain sur les sites du secteur du sud de Kwamouth un modèle d'agroforesterie qui est innovant en RDC et dans le reste de l'Afrique. Ce processus vise à mettre ensemble les plantations agricoles et forestières di-

versifiées pour avoir une agriculture durable et rentable. La façon dont nous nous prenons est assez originale d'abord dans l'intensification de l'approche agroforestière, dans sa diversification et, la cerise sur le gâteau, la participation à toute la problématique des changements climatiques pour mobiliser les crédits carbone. Il est difficile de faire aboutir un tel projet mais à partir du moment où il y a un projet pilote, tout le monde va bénéficier de l'apprentissage sur les erreurs et les succès. Les portes ouvertes sont ainsi une occasion unique de vulgariser ce processus parce que les choses deviennent concrètes pour les gens.

LDB : En quoi consiste concrètement le projet IBI-Village et le puits de carbone ?

OM : Nous sommes ici dans la clairière de l'esplanade des portes vertes qui se situent au milieu d'une forêt de cinquante-cinq hectares. Avant de mettre cette forêt, il y avait de la savane arbustive mais son stock de carbone était faible. On avait essentiellement les herbes et les petits arbustes maigrichons et bas de taille. Avec notre travail, on a retiré cette végétation et on l'a remplacée par les arbres que nous voyons autour de nous. Ceux-ci donnent un couvert végétal très intense. On est passé d'une situation de carbone faible à une situation de carbone forte. Nous nous engageons par contrat à maintenir ce stock constant pendant 30 ans. Le fait de s'engager là-dessus, de répondre à un certain nombre de critères internationaux, ça nous permet d'acquérir le statut de « puits de carbone » au sens du mécanisme de développement propre. Nous sommes des fournisseurs des services environnementaux. En maintenant un puits de carbone, nous aidons à la réduction de la concentration de CO2 et de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce CO2 est produit par quelqu'un ailleurs, et nous le

stockons ici dans nos arbres. Et on se fait payer pour ça.

LDB : Qu'est-ce qui a été le plus difficile dans l'organisation des portes vertes ?

OM : C'est surtout de garder l'enthousiasme tous les jours, au fin du temps et malgré les difficultés. Nous avons eu des difficultés avec les brasseurs car ils sont essentiels pour faire la fête mais il n'y en a pas beaucoup en RDC, juste deux. Les négociations ont pris plusieurs semaines et malgré un accord avec l'un des brasseurs, nous avons constaté que les boissons ne sont arrivées que le samedi à 17h alors que l'évènement avait commencé le vendredi. Je le déplore.

LDB : Vous parlez passionnément de votre projet. D'où vient cette passion ?

OM : À travers mon père, nous sommes des Batéké. Ma grand-mère est née et enterrée au village de Bankana qui se trouve à 15 km d'IBI-Village. Mon grand-père est né et enterré au village de Boko qui se trouve dans le secteur de Kwamouth. Les terres d'IBI sont dans ma famille depuis le milieu des années 1960. Les lignées familiales et coutumières dans lesquelles j'appartiens sont présentes au Plateau des Batéké depuis la fin du 17e siècle. En fait, je ne me pose plus cette question-là. Je suis chez moi, dans ma famille, dans mon village ou plutôt dans mes villages. Ma mère est belge et donc nous avons des relations avec la Belgique. Mais je suis quand même ingénieur agronome de formation. Mon principal associé est Jean Lejoli qui était mon professeur à l'Université libre de Bruxelles il y a 35 ans. C'est lui qui dirige notre ONG, c'est lui qui m'a appris à aimer la nature et le cycle de carbone extrêmement complexe. C'est le cycle le plus important pour la vie sur terre au sens large.

Propos recueillis par Laurent Essolomwa

TAEKWONDO

La RDC sera au championnat du monde à Mexico

Aurétés par leur belle performance au 9e championnat du monde francophone au Vietnam avec à la clé une médaille d'or, les athlètes de la RDC entendent marquer leur présence à cette compétition.

Les Léopards taekwondo de la RDC vont participer, du 16 au 20 juillet 2013 à Mexico, aux championnats du monde de cet art martial d'origine coréenne. La délégation congolaise a quitté Kinshasa le 7 juillet pour Nairobi, en route pour la capitale mexicaine, apprend-on des sources de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécot). C'est dans la capitale du Kenya que les taekwondoïns congolais et les autres membres de la délégation obtiendront leurs visas de voyage pour Mexico. Huit athlètes font partie de ce



Les Léopards taekwondo de la RDC

voyage. Il s'agit en premier lieu des garçons Nkoyi Mukolo, Sagesse Abedi et Fiston Lumu partis de Kinshasa. Ils seront rejoints à Mexico par

Mika Kalikat et Wembo Loke qui évoluent en France. Du côté des filles, la bannière congolaise sera défendue par Rosa Keleku, Bolili Parker et

Gradie Kamuanya, précise Radio Okapi. Deux entraîneurs sont aussi dans la délégation, il s'agit d'Ilunga Katusuanako et Alpha Mambu.

Rappelons que la RDC a pris part, trois semaines auparavant, à la 9e édition du championnat du monde francophone organisé, du 15 au 17 juin à la maison des compétitions Phan Dinh Phung, à Hô Chi Minh-Ville au Vietnam. Les Léopards y ont ramené neuf médailles. La talentueuse Parker Bolili a remporté la médaille d'or. Il y a eu trois médailles en argent et cinq en bronze.

C'était une belle performance congolaise dans cette compétition francophone par rapport à sa participation à la 8e édition à Abidjan où les athlètes de la RDC avaient glané six médailles dont deux en argent et quatre en bronze. L'on attend voir leur prestation à Mexico.

Martin Enyimo

COOPÉRATION SPORTIVE

Le développement du taekwondo préoccupe les responsables du Congo et de la RDC

Les présidents des deux Fédérations ont débattu, le 6 juillet, des questions liées à l'avancement de la discipline sur les deux rives du fleuve Congo.

Alain Badiashilé, président de la Fédération de la RDCongo de taekwondo (Fécot), et Stanislas Mbys, président de la Fédération congolaise de la discipline (Fécotae), s'activent pour tirer le taekwondo congolais vers le haut.

Pour ce faire, le président de la Fécot est disposé à œuvrer pour que les taekwondoïns de la République du Congo retrouvent leurs lettres de noblesse. D'autant plus qu'en sa qualité de président en exercice de la zone 4, Alain Badiashilé souhaite être entouré des pays qui, au nom de la sous-région, écriront l'histoire du taekwondo en lettres d'or à l'échelle mondiale. La RD



Alain Badiashilé entouré de Stanislas Mbys et du secrétaire général adjoint de la Fécotae

Congo et le Congo travailleront donc main dans la main avec le reste des pays de ladite zone pour réussir ce pari. La zone 4, rappelons-le, est constituée notamment du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de la Guinée Équatoriale et de la Répu-

blique centrafricaine. Stanislas Mbys a, quant à lui, admiré le niveau d'évolution du taekwondo en RD Congo. Cette évolution, a-t-il expliqué, est due au fait que les autorités de ce pays font de cette discipline l'une des priorités en ma-

tière de sport. Ce qui par conséquent permet aux athlètes de répondre présents à la majorité des compétitions internationales. Il souhaite la même chose pour les taekwondoïns congolais au cours de l'olympiade 2013-2016. « Tel

que le ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat, l'a annoncé aux Fédérations sportives nationales, les moyens seront mis à disposition pour que les taekwondoïns congolais prennent part aux compétitions qui serviront de préparation pour cette grande échéance sportive continentale », a-t-il rappelé, tout en reconnaissant que la Fécotae sera évaluée en fonction des résultats.

Les échanges entre les deux fédérations ont permis au président de la Fécotae de tirer les leçons qui lui serviront d'inspiration dans le redressement de la discipline au Congo. Depuis son élection, le 15 mai dernier, Stanislas Mbys fait de l'amélioration de la position du Congo dans le classement mondial, l'une de ses priorités. Outre la préparation efficace des Jeux africains de 2015.

Rominique Nerplat Makaya

MONDIAL DE HANDBALL

Les Diables rouges promettent de bons résultats

L'équipe nationale junior-homme de la discipline s'est fixée pour objectif de hisser haut les couleurs du Congo dans cette compétition qui démarre le 14 juillet en Bosnie-Herzégovine.

Mais la bataille n'est pas pour autant gagnée pour les Diables rouges d'autant plus qu'au premier tour, ils auront affaire à des adversaires de taille. D'abord, la Bosnie Herzégovine, pays hôte, l'Argentine, la Corée, la Hongrie et la Slovénie qui sont suffisamment outillés en la matière. Malgré tout, le capitaine de l'équipe nationale congolaise, Clauthère Costodes Taty, a rassuré que l'équipe jouera sans complexe dans l'intention de se faire une place parmi les grands. « Nous sommes conscients que le pays attend de nous de bons résultats. C'est pourquoi nous sommes déterminés à aller le plus loin possible dans ce championnat du monde », a-t-il déclaré.

S'il est un atout que les Diables rouges juniors peuvent brandir à leurs adversaires, rappelons-le : leur titre de vice-champion d'Afrique. En effet, à la coupe d'Afrique disputée en Côte-d'Ivoire, le Congo a occupé la deuxième place. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, qui s'est entretenu avec l'équipe le 9 juillet a rassuré que tous les moyens sont mis à disposition afin de rééditer l'exploit. Une adresse aux handballeurs, suivie d'une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. L'entraîneur Bernard Mahoungou a pour sa part rassuré que ses poulains ne baisseront pas les bras. L'équipe, selon lui, a le niveau technique qu'il faut pour atteindre les objectifs fixés. Les Diables rouges ont quitté le Congo le 10 juillet pour la Bosnie-Herzégovine. La compétition se déroulera du 14 au 28 juillet.

R.N.M.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL DE POINTE-NOIRE

Patronage et Banko s'affirment en tête du peloton

Ces deux leaders de la phase aller, respectivement en senior et junior dames, ont confirmé leur leadership lors de la première journée de la phase retour du championnat communal qui s'est disputée les 6 et 7 juillet au KM4.

Chez les seniors dame, Patronage a disposé de Munisport sur un score sans appel de 38-17, soit un écart de 21 buts pendant que Banko Junior dame laminait Munisport sur le score de 37-18. Patronage tient le peloton avec 10 points tandis que Tié-Tié sport et Banko le talonnent avec 6 points chacune, après la victoire de Banko sur Tié-Tié, 25-17.

Chez les juniors dame, la compétition est dominée par Banko (10 points), Tié-Tié sport étant deuxième avec 6 points. Comme chez les juniors, le championnat des cadettes est mené par Banko (4 points) suivi de CTAHB, 2 points.

En version masculine, Patronage est en tête du championnat senior. Chez les juniors et les cadets, ASOC reste en tête.

Les résultats de la première journée :

Seniors dame : Munisport-Patronage, 17-38 ; Tié-Tié- Banko, 18-25

Juniors dame : CTAHB-Tié-Tié sport, 29-28 ; Munisport-Banko, 18-37 ; CTAHB- Asoc, 32-36

Juniors homme : Asoc-CTAHB, 24-28 ; CTAHB-Munisport, 21-31

Cadets : CTAHB-Asoc, 11-37

La compétition se poursuit malgré la reprise des élections

La décision de la Chambre d'arbitrage et de conciliation de sport, n'a pas eu d'effets sur le déroulement du championnat communal à Pointe-Noire. « Depuis qu'on a démarré la compétition, jusqu'à présent nous n'avons pas d'incident, tout se déroule bien. La fédération et la ligue sont deux instances différentes, donc le fonctionnement de la ligue n'a rien à voir avec ce qui s'est passé au niveau de la fédération. Même si la Chambre d'arbitrage et de conciliation de sport a décidé de reprendre les élections, au niveau des ligues, les mandats n'étant pas à terme,



Une séquence du match de handball CTAHB/TiéTié.

elles continuent leur fonctionnement sans problème », a signifié le premier vice-président de la ligue de Pointe-Noire, Pambou Loemba. Il a toutefois indiqué qu'il maintenait sa candidature au poste de membre lors de la prochaine élection. « Je vais me repositionner au poste que j'avais postulé auparavant », a-t-il déclaré.

Charlem Léa Legnoki

CINQUANTENAIRE D'OYO

FC Léopards et Abo sport vainqueurs des tournois de football et de handball

Les sportifs ne sont pas restés en marge des festivités marquant le 50e anniversaire de la ville d'Oyo. En effet, deux matchs ont été organisés au football et au handball.

Le FC Léopards Matalana s'est imposé 3-0 devant Olympique d'Edou et Abo sport a battu Patronage d'Oyo 19-15, le 6 juillet, au nouveau stade olympique. À l'issue des rencontres, les organisateurs de la fête ont récompensé les quatre équipes. Les vainqueurs ont réceptionné les trophées mis en jeu et les perdants se sont



Maurice N'Guesso remettant le trophée au capitaine de l'équipe du FC Léopards.

vus remettre des coupes de fair-play ainsi que des maillots et des ballons.

Parmi les athlètes qui se sont distingués : Naomie Ongagna, meilleure joueuse de handball, et Itoua Panich, meilleure joueuse de football.

Encourageant les compétiteurs, le président de la commission d'organisation du cinquantenaire d'Oyo, Maurice N'Guesso, les a exhortés à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de devenir des athlètes de renommée nationale. « Restez des compétiteurs parce que vous ne savez pas où vous irez demain. Certains de vos amis qui étaient ici, se trouvent maintenant à Brazzaville. Ils pourront évoluer en Europe à l'avenir », a-t-il suggéré.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉPARATIFS DE L'AFRO BASKET 2013

Les Diables rouges se rendront au Cameroun et au Sénégal

Le programme de préparation de l'équipe nationale a été dévoilé le 8 juillet au cours d'une conférence de presse animée par Firmin Dinga, président de la Fédération congolaise de basket-ball (Fécoket).

L'équipe nationale qui avait débuté sa préparation locale le 4 juin, devrait déjà se retrouver à Oyo pour intensifier sa phase de préparation. « Nous avons choisi Oyo à cause du gymnase que nous n'avons pas ici à Brazzaville. Cette structure nous rapproche des conditions de la compétition », a expliqué le président de la Fécoket. Après Oyo, les Diables rouges affûteront leurs armes du 19 juillet au 4 août au Cameroun où ils livreront quelques matchs tests avec les équipes de ce pays pour constater les faiblesses et procéder à leurs corrections. Les Congolais sont ensuite invités à Dakar pour participer du 8 au 10 août, à un tournoi international.

Ils gagneront Abidjan le 17 août avant de livrer leur premier match de la compétition contre le Cameroun. Les Congolais, qui occupent actuellement la 15e place au classement africain, disputeront cette compétition non seulement dans le but d'améliorer leur position mais

aussi de disputer les trois premières places qui leur ouvriront les portes du championnat du monde en 2014. Arriver à l'étape des quarts au cas où ils ne parviendraient pas à atteindre le dernier carré, sera aussi considéré comme une nette progression.

L'ossature des Diables rouges a été renforcée avec l'arrivée des joueurs de la diaspora. Giovane Oniangué, Key Missengué, Rudy Okemba, Christ Morléné, Jean Felix Moupegnon, tous évoluant en France, Karl Niama Mokoko de l'Espagne, Valence Assoua du Maroc et Meryl Boukinda de TP Mazembé, ont répondu à l'appel de la fédération. La structure a également renforcé l'encadrement technique en associant deux experts venus du Cameroun aux deux autres de la France. Les quatre travailleront en collaboration avec le Congolais Maxime Mbochi.

« Nous avons renforcé notre encadrement technique. Nous avons commencé par nous assurer la collaboration de deux experts venus du Cameroun. Le groupe qui est venu de France est également arrivé avec



deux experts. Sur le plan de l'encadrement, nous pouvons dire que nous avons fait l'essentiel », a-t-il souligné.

La balle est dans le camp des joueurs...

Les joueurs et l'encadrement technique des Diables rouges ont été présentés le 8 juillet, au salon VIP du stade Alphonse-Massamba-Débat, à Léon Alfred Opimbat. Le ministre des Sports et de l'Éducation physique souhaite « une bonne représentation congolaise à l'Afro basket ». Il a indiqué que les pouvoirs publics avaient pris toutes les dispositions pour que rien ne leur

manque aussi bien pendant cette phase de préparation que pendant la phase de participation à Abidjan. « Les pouvoirs publics se sont engagés à corriger un certain nombre de faiblesses décriées. Nous avons pris toutes les dispositions pour qu'il n'y ait pas d'excuses », a assuré Léon Alfred Opimbat. « La balle, a-t-il dit, est dans le camp des joueurs qui devraient donner le meilleur d'eux-mêmes pour bénéficier des mêmes avantages que les footballeurs. »

L'Afro basket se disputera du 20 au 31 août à Abidjan. Le Congo est logé dans le groupe D, en compagnie du Cameroun, du Nigeria et du Mali.

James Golden Éloué

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les combinaisons des huitièmes-de-finale dévoilées

Le programme de cette étape de la compétition a été publié le 9 juillet par la commission d'organisation des compétitions.

Les huitièmes-de-finale de la Coupe du Congo se joueront les 13 et 14 juillet à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, une semaine après les seizièmes-de-finale. Le premier match de cette étape mettra aux prises, samedi, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo à Saint-Michel de Ouenzé (SMO). Le FC Kondzo a validé son ticket pour les huitièmes-de-finale en s'imposant 4-3 aux tirs au but face à Patronage Sainte-Anne après un score d'un but partout au temps réglementaire. SMO quant à lui, a éliminé au stade Marien-Ngouabi à Owando, l'équipe de Cuvette FC sur un score étrié d'un but à zéro.

Dans les heures suivantes, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) affrontera l'Étoile du Congo. La JST s'était imposée devant Ajax de Ouenzé 4-3 aux tirs au but après un score de parité 0-0 au temps réglementaire. Les Stelliens ont dominé le FC Cassaco sur un score de 3-0. Asumani (4e et 69e) puis Jaurès

Gombé à la 7e minute ont propulsé l'Étoile du Congo en huitième-de-finale. Une seule rencontre est programmée au stade Municipal à Pointe-Noire le 13 juillet. La Mancha vainqueur de Régies financières de Sibiti sur un score de 5-1, recevra l'Association sportive Ponténegrine. L'ASP avait validé son ticket en s'imposant devant V.-Club sur un score de 1-0. Diables noirs, vainqueur du trophée, sera aux prises le dimanche en première heure au stade Alphonse-Massamba-Débat à l'Interclub.



L'un des matchs des seizièmes-de-finale opposant l'Étoile du Congo à Cassaco

Les Diablotins ont écarté de la compétition l'équipe du Centre d'études et sport la Djiri après leur victoire 3-0. Les buts de la rencontre étaient les œuvres d'Odile Ambion, Guelord Diafouka et Arcy Biassadila. Les militaires d'Interclub n'ont pas fait de détails face à l'AS Béto (3-1). Le Club athlétique Renaissance Aiglou (Cara) en découdra avec le Tongo football club (TFC) en deuxième explication. Les deux équipes ont connu une seizième-de-finale pas du tout aisée. Si Cara s'est imposé à Kinkala 5-3 devant le

Racing club Oualembo, TFC quant à lui a eu recours aux tirs au but pour éliminer à Impfondo, l'Étoile de la localité (5-3). Au stade Municipal, Munisport sera aux prises au FC Bilombé. Munisport avait éliminé l'AS Cheminots de Dolisie 3-2 puis le FC Bilombé l'emportait devant l'US Saint-Pierre 3-1 aux tirs au but, après un score de 2-2 au temps réglementaire. L'autre ticket des quarts-de-finale se disputera entre Nico-Nicoyé, vainqueur de Pigeon vert 2-0 et l'AS Cheminots de Pointe-Noire, tombeur de TP Mokanda 1-0. Au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, l'Athlétic club Léopards recevra le TP Mystère de Gamboma. Cette équipe a créé la sensation en éliminant chez elle, aux tirs au but, 4-3, Saint-Michel de Loukoléla, après un score de 0-0 au temps réglementaire. Les Fauves du Niari ont écrasé l'Olympic de Nkayi 7-0. Junior Mankiéssé et Guelou-Seda Heritier ont réalisé des doublés. Les trois autres buts de la rencontre ont été respectivement inscrits par Yannick Tusilu Bazola, Nzila et Hermann Nkodia.

J.G.É.